ENTRAÎNÉ PAR LA VAGUE

Health Canada Santé Canada

Canada

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de Santé Canada.

Also available in English under the title Chasing the Wave: Overview of the Impact of Demographic, Economic and Social Trends on the Future of Youth in Atlantic Canada.

Il est interdit de reproduire le contenu de ce document à des fins commerciales, mais sa reproduction à d'autres fins est encouragée. Prière d'en indiquer la source comme suit :

Entraîné par la vague : Survol de l'incidence des tendances démographiques, économiques et sociales sur l'avenir des jeunes du Canada atlantique (2000). Préparé par Joan M. Campbell pour Santé Canada, Région de l'Atlantique, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique.

Renseignements :
Santé Canada
Bureau de l'Atlantique
Direction générale de la santé de la population et de la santé publique
1505, rue Barrington, bureau 1802
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3Y6

Tél. : (902) 426-2700
Téléc. : (902) 426-9689

Courriel : pphatlantic-spspatlantique@hc-sc.gc.ca
Site Web : www.spsp-atlantique.ca

© **SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (2001) représentée par le ministre de la Santé.**

103-00240/

ENTRAÎNÉ PAR LA VAGUE

Survol de l'incidence des tendances démographiques, économiques et sociales sur l'avenir des jeunes du Canada atlantique

Préparé pour la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique
Région de l'Atlantique
Santé Canada
par Joan M. Campbell

Août 2000

REMERCIEMENTS

Le présent document a été rédigé par Joan Campbell en vertu d'un contrat avec Santé Canada, sous la direction compétente de Fiona Chin-Yee.

Plusieurs personnes ont apporté une contribution substantielle à la préparation de ce rapport et nous tenons à les remercier. L'intérêt soutenu, les commentaires pertinents et l'appui des personnes suivantes, qui ont servi de groupe témoin informel, ont été grandement appréciés : Jennifer Cairns-Burke, du Club des garçons et des filles de Charlottetown; Jasvinder Chana, de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique; Barry Chandler, du Department of Health and Social Services de l'Île-du-Prince-Édouard; Ethel Heald, du Department of Health and Community Services de Terre-Neuve; Allan MacMullen, du Nova Scotia Youth Secretariat; Gisèle McCaie-Burke, du ministère de la Santé et des Services communautaires du Nouveau-Brunswick; Stacey McKay, du Saint John Teen Resource Centre; Patti Melanson, du Mainland South Teen Health Centre de Halifax; et Tim Turner, du Brother T.I. Murphy Learning Resource Centre de St. John's. Nous avons bénéficié par ailleurs de l'information et des avis judicieux de plusieurs personnes : Jarrod Dobson, Andrew Maw et Pierre Turcotte, de Statistique Canada; Katie Gallant, de Développement des ressources humaines Canada; Mike Holden, du Conseil économique des provinces de l'Atlantique; Jody McCoy, du U.S. Department of Health and Human Services; Kara McNeil, du Nova Scotia Youth Secretariat; Keith Neuman, de Corporate Research Associates; et Ann Marie Pellerine, du Central Region Health Board.

La Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique tient pour sa part à remercier tout particulièrement les 31 jeunes hommes et jeunes femmes de tous les coins de la région qui ont fait part de leur point de vue au sein des groupes de discussion et ceux et celles qui ont lu les premières ébauches du rapport et nous ont communiqué leurs observations. Grâce à leur participation, le document paraît moins aride. Nous tenons également à remercier Jennifer Cairns-Burke, Barry Chandler, Stacey McKay, Allan McMullen et Tim Turner qui ont animé les groupes de discussion.

L'aide apportée par Penny Ormsbee pour la présentation des données nous a été fort utile.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION • 1

LES CONSÉQUENCES POUR LES JEUNES EXAMINÉES SELON LES CONCEPTS D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION • 1

Facteurs de protection • 4
Organisation du rapport • 5

GRANDES TENDANCES AYANT UNE INCIDENCE SUR LA VIE DES JEUNES • 6

Changements démographiques • 6
Changements économiques • 10
Changements sociaux • 18
Sommaire des grandes tendances • 25

INCIDENCE DES GRANDES TENDANCES SUR LES JEUNES • 25

Environnement socio-économique • 25
Éducation et formation • 33
Environnement physique • 36
Soins de santé et services sociaux • 39

LES FONDEMENTS D'UN AVENIR PLUS PROMETTEUR POUR LES JEUNES • 43

Les défis pour les jeunes de l'Atlantique au cours des 10 à 20 prochaines années • 43
Ressources pour un bel avenir • 45

UNE PLANIFICATION ET UNE POLITIQUE PUBLIQUE FAVORABLES AUX JEUNES • 50

ANNEXE 1: PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION • 52

ANNEXE 2: PYRAMIDES DES ÂGES • 53

BIBLIOGRAPHIE • 56

NOTES • 61

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cadre théorique sur l'état de santé des jeunes • 3
Figure 2 : Pourcentage de jeunes et de personnes âgées de la région de l'Atlantique Population, 1996-2021 • 8
Figure 3 : Pourcentage de familles pauvres ayant des enfants de moins de 18 ans au Canada et dans les provinces de l'Atlantique • 17

INTRODUCTION

« LA SANTÉ DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES EST UN ÉLÉMENT CLÉ DU PROGRÈS SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE TOUS LES PAYS... » (ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ, 1999)

Au moment où nous entrons dans le nouveau millénaire, la population du Canada et des autres pays industrialisés subit des changements considérables. On observe un vieillissement de la population. À mesure que la génération du baby-boom, important groupe d'âge du pays, se rapproche de l'âge de la retraite, la population canadienne dans son ensemble vieillit, c'est-à-dire que les groupes de personnes âgées forment un pourcentage plus élevé de la population globale. Parallèlement à cette augmentation du nombre de personnes âgées, le Canada connaît une baisse de natalité. Au fil du temps, il est donc appelé à avoir de moins en moins d'enfants et de jeunes, et leur proportion au sein de la population continuera à diminuer.

Quelles sont les conséquences de ce changement sur la société et sur les jeunes? L'objet du présent rapport consiste à examiner les données sur les tendances démographiques, économiques et sociales ayant une incidence sur les jeunes et à amorcer une réflexion sur l'avenir. Nous savons que le ratio entre les populations de jeunes et de personnes âgées changera considérablement au cours des 30 prochaines années, puisque la proportion de personnes âgées au sein de la population canadienne, y compris dans le Canada atlantique, doublera pour passer de 12 à 25 %. La population de jeunes – déjà peu nombreuse comparativement à celle de leurs parents et de leurs grands-parents – diminuera encore. Par conséquent, nous ne pouvons qu'établir des hypothèses concernant les répercussions de ce changement démographique sur la vie des jeunes et celle de leur famille et de leur collectivité.

Réalisé à la demande de Santé Canada, le présent rapport a pour but d'aborder la question de l'avenir des jeunes; et d'essayer de déterminer à quoi il ressemblera, compte tenu des changements touchant la composition des groupes d'âge, l'économie et la société. Quoique les conséquences du vieillissement de la population soient d'une portée beaucoup plus vaste, nous nous sommes penchés plus particulièrement sur les conséquences de ce vieillissement sur les jeunes des provinces de l'Atlantique âgés de 13 à 24 ans. Un autre rapport récent publié par Santé Canada, et intitulé *Les sables vivants* (1999), étudie les enjeux du vieillissement de la population du point de vue des aînés du Canada atlantique[1].

LES CONSÉQUENCES POUR LES JEUNES EXAMINÉES SELON LES CONCEPTS D'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

La structure organisationnelle retenue pour cette étude des tendances ayant une incidence sur les jeunes est fondée sur le modèle de promotion de la santé de la population. Selon ce modèle, la santé est une notion beaucoup plus vaste que celle qu'englobent les interactions avec le système de soins. En d'autres termes, l'approche axée sur la promotion de la la santé de la population repose sur l'idée que les disparités en matière de santé et de bien-être

sont liées aux inégalités socio-économiques, c'est-à-dire aux conditions profondes qui déterminent la santé et le bien-être de populations entières. Selon cette perspective, un grand nombre de facteurs individuels et collectifs, par exemple, le revenu et la situation sociale, l'emploi et les conditions de travail, l'éducation, les réseaux de soutien social, les facteurs biologiques, le développement de l'enfant et les habitudes de vie personnelles[2], interagissent pour influer directement ou indirectement sur les mécanismes de la santé et de la maladie.

Le modèle de promotion de la santé de la population met l'accent non pas s . la maladie, mais sur les causes profondes ou en « amont » des disparités en matière de santé et de bien-être, qu'il faut chercher dans la pauvreté, l'inégalité sociale, le chômage, la discrimination ou autre[3]. Selon ce modèle, en éliminant les inégalités socio-économiques on contribue à la mise en place de facteurs qui protègent contre la maladie et favorisent la santé et le bien-être. Ces facteurs de protection, qui comprennent le ressort psychologique (c'est-à-dire la capacité de faire face à l'adversité), la participation concrète à la société et la cohésion sociale (l'entraide et le sentiment de responsabilité par rapport au bien-être d'autrui), permettent aux individus de développer leurs propres ressources et capacités pour faire des choix sains tout au long de leur vie[4]. Le modèle axé sur la promotion de la santé de la population suggère également des outils pour éliminer les disparités et optimiser les bienfaits pour la population en général. L'information, la recherche et la politique publique font partie de ces outils.

Nombre des enjeux auxquels les jeunes seront confrontés peuvent être articulés en fonction de leur capacité individuelle et de leur faculté d'adaptation. Il faut donc se demander quelles ressources et services de soutien il y a lieu d'offrir aux enfants et aux jeunes d'aujourd'hui pour leur permettre de développer la capacité personnelle et le ressort psychologique dont ils auront besoin pour relever les défis qui se présenteront dans 10 ou 20 ans? En fait, les principaux enjeux auxquels les jeunes seront confrontés durant les prochaines décennies auront trait à divers déterminants de la santé – revenu et situation sociale, environnements socio-économiques, éducation, environnement physique, emploi et conditions de travail. Quels sont les changements concernant ces facteurs qui pourraient influencer favorablement ou défavorablement la vie des jeunes? De quelle manière la société peut-elle préparer les jeunes à relever aux défis qui se présenteront à eux au cours des prochaines décennies?

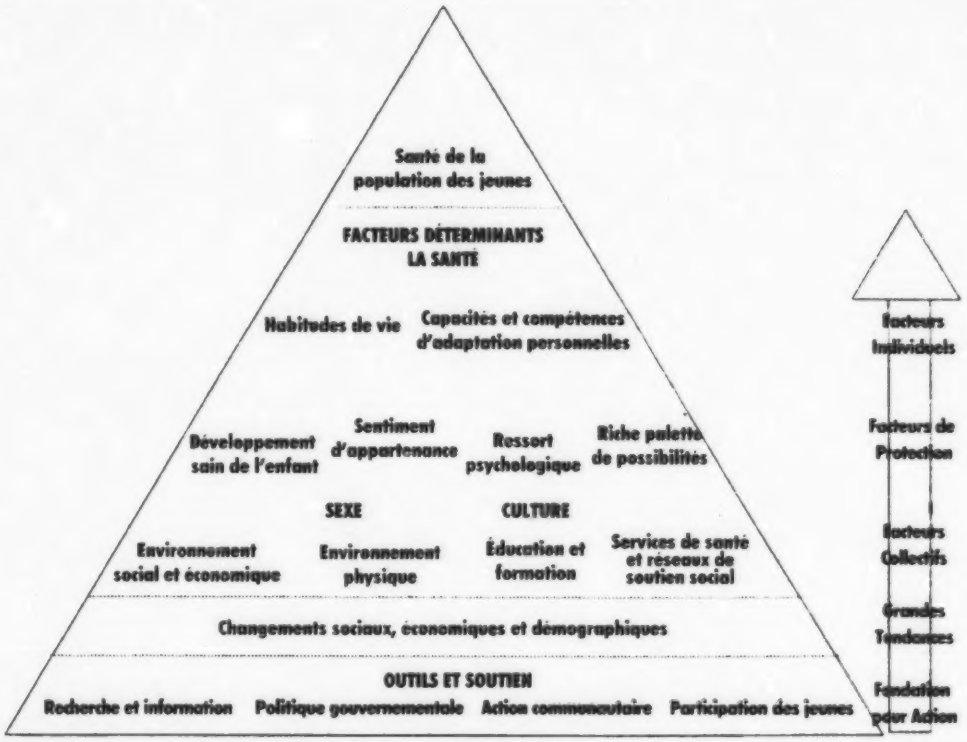

Figure 1: Cadre théorique - Le modèle de promotion de la santé de la population présenté à la figure 1 reflète le cadre théorique mis en place pour aborder de telles questions. La recherche dont il est fait état dans le présent rapport est également organisée en fonction de ce cadre. Le modèle montre les facteurs de protection particuliers exerçant une influence sur les jeunes et souligne l'incidence des grandes tendances démographiques, sociales et économiques sur la santé de la population. A partir de la base de la pyramide, les facteurs de chacun des niveaux influent sur les éléments qui se trouvent au niveau supérieur.

La situation sociale et le revenu, la qualité de l'environnement et les services de promotion et d'amélioration de la santé sont des facteurs collectifs qui contribuent à la santé et au bien-être de populations entières. L'environnement socio-économique est constitué de déterminants clés comme les réseaux de soutien social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail et un développement sain au cours de l'enfance. Étant donné que les valeurs sociales et les normes les plus répandues définissent les rôles assignés à chacun des sexes et les pratiques culturelles qui influencent le cours de la vie de populations entières, le sexe et la culture sont d'autres facteurs collectifs qui agissent sur la santé. Du fait qu'ils interagissent, ces facteurs collectifs créent les conditions qui contribuent à une bonne ou à une mauvaise santé et deviennent des déterminants importants pour le bien-être des jeunes.

Différents facteurs collectifs, notamment un revenu familial adéquat, un quartier sûr, de l'air pur, l'accès à l'éducation et à la formation, de bons emplois, des groupes d'entraide et des services de promotion de la santé et de counseling pour les jeunes contribuent à un développement sain au cours de l'adolescence et à une bonne transition vers le monde des adultes. Ces facteurs, de même que le respect de l'identité culturelle, influencent les jeunes dans leurs principales interactions avec la famille, l'école, les camarades et les groupes sociaux plus larges.

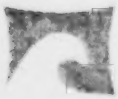

Les facteurs de protection – un développement sain au cours de l'enfance, le ressort psychologique, le sentiment d'appartenance et une riche palette de possibilités – jouent un rôle primordial dans ce modèle. À partir de ces facteurs (tirés de récents travaux sur les adolescents et les jeunes), on a une idée de la façon dont les facteurs collectifs agissent sur la santé des individus. Par leurs effets directs et indirects sur les jeunes et leurs principaux milieux de vie, les déterminants de la santé au plus haut niveau façonnent les facteurs de protection qui permettent aux jeunes d'acquérir des ressources personnelles et favorisent la santé et le bien-être.

FACTEURS DE PROTECTION

Le **développement sain de l'enfant** commence avant la naissance et constitue la base de la santé et du bien-être tout au long de la vie. Les expériences prénatales ou vécues pendant la petite enfance ou au cours de la préadolescence peuvent aider l'individu à acquérir des ressources personnelles, par exemple, la faculté d'adaptation et des habitudes de vie saines qui l'aideront à se protéger contre les dangers qui surviennent au cours de la jeunesse et de la vie adulte. En revanche, les expériences traumatisantes dans l'enfance peuvent entraver l'aptitude à développer une bonne faculté d'adaptation et des habitudes de vie saines. Bien que notre rapport ne porte pas principalement sur le développement de l'enfant, il souligne les effets importants des expériences vécues pendant la petite enfance sur le développement des jeunes.

Le **ressort psychologique** est l'aptitude d'une personne à faire face à l'adversité et à surmonter avec optimisme des obstacles créés par les conditions difficiles comme la pauvreté, les handicaps physiques et les problèmes familiaux. Les facteurs de protection qui favorisent le ressort psychologique chez les enfants et les jeunes proviennent de la personne elle-même ainsi que de la famille et du milieu[5,6].

Le **sentiment d'appartenance** décrit comment les jeunes se sentent par rapport à la famille, à leurs relations avec leurs camarades et avec l'école. Des études récentes ont montré que les adolescents qui ont des liens forts et positifs avec leur famille et leur école sont moins enclins à adopter des comportements à risque et plus aptes à faire des choix positifs en matière de santé et de bien-être[7].

Une **riche palette de possibilités** renvoie à l'idée que l'inégalité économique ne peut être saisie par les variables de base définissant la pauvreté (par exemple, le seuil de faible revenu de Statistique Canada). Pour les jeunes, l'inégalité implique « un manque de possibilités » c'est-à-dire, l'absence des éléments nécessaires pour favoriser l'intégration sociale et un développement sain au cours de la vie adulte[8]. Si l'on renverse ce concept, offrir une riche palette de possibilités signifie faire le nécessaire pour éliminer l'injustice et assurer l'égalité des chances à tous les jeunes, par exemple, une famille fonctionnelle, un enseignement de qualité, des modèles de comportement positifs, des possibilités de loisirs, un quartier sûr, un logement adéquat et de l'air pur.

Le cadre suggéré montre que ces quatre facteurs de protection ont une influence et qu'ils interagissent avec les capacités des jeunes et leurs habitudes de vie personnelles, et en bout de ligne influencent leur choix et leurs décisions en matière de sexualité, d'études, de groupes d'amis et d'emploi.

Dans ce modèle, les tendances démographiques, sociales et économiques se situent à la base de la pyramide pour indiquer que leur influence sous-tend l'action des principaux déterminants de la santé (facteurs collectifs), des facteurs de protection et des facteurs individuels. Quoique ces tendances ne nous permettent pas de prédire l'avenir, en les examinant, nous pouvons émettre des hypothèses sur les influences qui seront les plus importantes sur la santé des jeunes.

Les outils et les appuis qui se trouvent à la base de la pyramide représentent les interventions qui peuvent avoir un effet sur l'avenir. Les questions qui demanderont une étude plus poussée et les recommandations pour donner suite aux résultats éventuels de la présente étude prendront probablement la forme de recherches et d'information, d'une politique publique, de mesures communautaires et de l'intégration des jeunes à la planification et au processus décisionnel.

Sous-jacente à ce cadre est la notion qu'avec le temps, le sort des générations successives fluctue en fonction de la démographie. Tout comme les marées, le vent et les courants modèlent et animent les vagues qui, l'une après l'autre, déferlent sur la côte Atlantique, les changements qui se produisent dans la population, l'économie et la société ont une incidence sur la taille, la forme et les expériences de chaque génération. Chaque vague qui se brise sur la côte laisse sa trace sur le sable. La génération du baby-boom est une vague imposante et forte, suivie des petites vagues des générations plus jeunes. La marque laissée par chacune sera unique. Les jeunes d'aujourd'hui, qui suivent les « baby-boomers », ne rattraperont jamais l'imposante vague massive de leurs prédécesseurs. Néanmoins, lorsqu'ils atteindront la côte, ils laisseront leur propre empreinte sur le sable, effaçant les traces des vagues précédentes et façonnant le littoral tout comme l'ont fait leurs prédécesseurs.

ORGANISATION DU RAPPORT

Dans un premier temps, nous présentons l'information sur les tendances démographiques, sociales et économiques ainsi qu'une analyse des répercussions que ces changements pourraient avoir sur les jeunes. Nous mettons principalement l'accent sur la région de l'Atlantique dans son ensemble, tout en dégageant les enjeux propres à chaque province et nous mettons en évidence les cas où certaines provinces s'écartent de manière significative des tendances ou des profils régionaux ou nationaux.

La première partie du rapport porte sur les grandes tendances démographiques, sociales et économiques dont les effets se feront sentir dans les provinces de l'Atlantique, en particulier chez les jeunes. Les données décrivent des changements relativement prévisibles – tendances documentées pour les 10 à 20 prochaines années – notamment les projections démographiques, les prévisions économiques et les changements sociaux prévus.

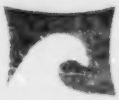

La deuxième partie du rapport émet des hypothèses sur les répercussions que les tendances cernées ci-avant pourraient avoir sur les jeunes de la région de l'Atlantique. Il existe très peu d'information prévisionnelle pour la plupart des questions ou de projections portant expressément sur les jeunes. Des interventions d'ordre politique ou social peuvent influencer le cours des grandes tendances et les modifier ou modifier leur incidence. Par conséquent, l'analyse sur les perspectives pour les jeunes n'est qu'une vision de l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que d'autres scénarios sont possibles.

La dernière partie du rapport porte principalement sur les vastes répercussions des tendances sur les jeunes et la société en général et sur leur incidence éventuelle dans l'avenir. Nous nous attachons plus particulièrement à déterminer ce qu'il en coûterait de ne pas s'attaquer à ces enjeux.

Le rapport renferme plusieurs citations (EN LETTRES MAJUSCULES) qui rapportent les paroles de jeunes du Canada atlantique (à moins d'indication contraire). En participant à des groupes de consultation, les jeunes de chacune des quatre provinces ont eu la possibilité de faire part de leurs espoirs, de leurs rêves et de leurs craintes face à l'avenir. Au total, 31 jeunes âgés entre 15 et 22 ans ont présenté leur point de vue sur les enjeux mis en évidence par le rapport. La proportion de jeunes issus des milieux ruraux et des milieux urbains de la région de l'Atlantique était sensiblement la même. Les groupes de consultation comprenaient un nombre égal de jeunes de sexe masculin et de sexe féminin représentant un large éventail de milieux socio-économiques.

La recherche et les données du présent rapport donnent une vue d'ensemble qui pourra être utile aux personnes qui souhaitent se pencher de façon plus approfondie sur les enjeux. La précision de l'analyse dépend de la qualité et de la disponibilité de l'information et il en va de même des conclusions que l'on peut en tirer. L'information utilisée pour ce travail provient d'organisations et de bases de données nationales, provinciales et régionales. Le rapport restructure et résume l'information existante, mais n'est pas exhaustif. En puisant à une large variété de sources nous y gagnons sur le plan de la perspective d'ensemble, mais cela limite également la comparaison (par exemple, entre les provinces, les groupes d'âges et autres) et la profondeur de l'analyse. Par conséquent, il y a lieu de considérer les conclusions présentées dans le rapport en fonction des données plutôt que comme des faits et d'y voir des questions méritant une analyse et un examen plus approfondis.

GRANDES TENDANCES AYANT UNE INCIDENCE SUR LA VIE DES JEUNES

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

La démographie, ou l'étude du profil et des mouvements de population, porte sur la taille de la population, la fréquence des naissances et des décès (à la hausse ou à la baisse), la taille relative des groupes d'âge, les sexes, la composition ethnique, les lieux où les gens vivent et le nombre de personnes qui s'installent dans une région précise ou la quittent. Ces caractéristiques démographiques sont dynamiques – elles changent au fil du temps. Elles ont une incidence appréciable sur tous les membres de la population et déterminent, par exemple, la façon dont

les fonds publics seront dépensés et les postes de dépense, l'emplacement des entreprises, des logements, des écoles et des hôpitaux, de même que les industries susceptibles de prospérer et les clientèles cibles pour les nouveaux produits.

Étant donné que les caractéristiques démographiques changent lentement, les tendances démographiques (c.-à-d., les changements au fil du temps) constituent des indicateurs qui sont utiles pour faire des projections concernant l'avenir prévisible. Toutefois, de telles projections n'ont rien de définitif. D'autres types de changements, en particulier dans les politiques gouvernementales ayant une incidence sur la population – par exemple, l'immigration – dans les comportements des individus et des groupes au sein de la population, de même que des circonstances imprévues comme les catastrophes naturelles et les épidémies, peuvent affecter de manière sensible et imprévisible l'avenir de toute une population.

Les points saillants des changements démographiques documentés qui auront une incidence sur la population du Canada et de la région de l'Atlantique au cours des prochaines décennies sont présentés ci-après.

Aucune croissance de la population

- La population de la région de l'Atlantique décroît régulièrement.

- Le taux de natalité (fécondité) est trop faible pour assurer la stabilité de la taille de la population.

- Le taux d'immigration dans la région de l'Atlantique est bien inférieur à celui des autres régions canadiennes.

- D'ici 20 ans, le Canada atlantique connaîtra une croissance démographique négative, ce qui se produit déjà actuellement pour Terre-Neuve.

Les provinces de l'Atlantique connaissent un déclin démographique lent et continu. Depuis plusieurs années, le taux de croissance démographique de la région tire de l'arrière. La proportion d'habitants de la région, par rapport à l'ensemble du pays, a diminué au cours des 35 dernières années. Cette baisse s'explique par la migration des Canadiens vers d'autres régions du pays et par le choix que font les nouveaux immigrants de s'installer dans d'autres provinces offrant davantage de possibilités économiques [9]. Depuis les années 50, la population de la région de l'Atlantique a augmenté de 50 % sans toutefois suivre le rythme de l'ensemble du pays où, malgré une baisse de la fécondité, la population a plus que doublé au cours de la même période.

Le vieillissement de la population : baby-boom, génération X et après baby-boom

• Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui font partie d'une génération beaucoup moins nombreuse que celle de leurs parents et grands-parents.

• La génération du baby-boom (c'est-à-dire les personnes nées entre 1947 et 1964) est beaucoup plus importante que les groupes d'âge qui la suivent ou la précèdent. (Voir l'annexe 2.)

• Une baisse de la natalité a été enregistrée au milieu des années 60, résultant en un « effondrement de la natalité ». Entre 1960 et 1996, le nombre de Canadiens de la région de l'Atlantique âgés de moins de 20 ans a chuté, passant de près de 50 à un peu plus de 25 %.

• Les enfants des baby-boomers (nés entre 1980 et 1995) font partie d'un mini baby-boom B la « génération de l'après baby-boom ». Le Canada atlantique n'a pas été touché par cette nouvelle vague.

• En 1996, un peu plus d'un habitant sur dix du Canada atlantique était âgé de plus de 65 ans; d'ici à 2021, une personne sur quatre pratiquement sera une personne âgée.

• En 1996, environ un habitant sur sept du Canada atlantique était un jeune âgé entre 15 et 24 ans. D'ici à 2021, une personne sur dix seulement sera un jeune.

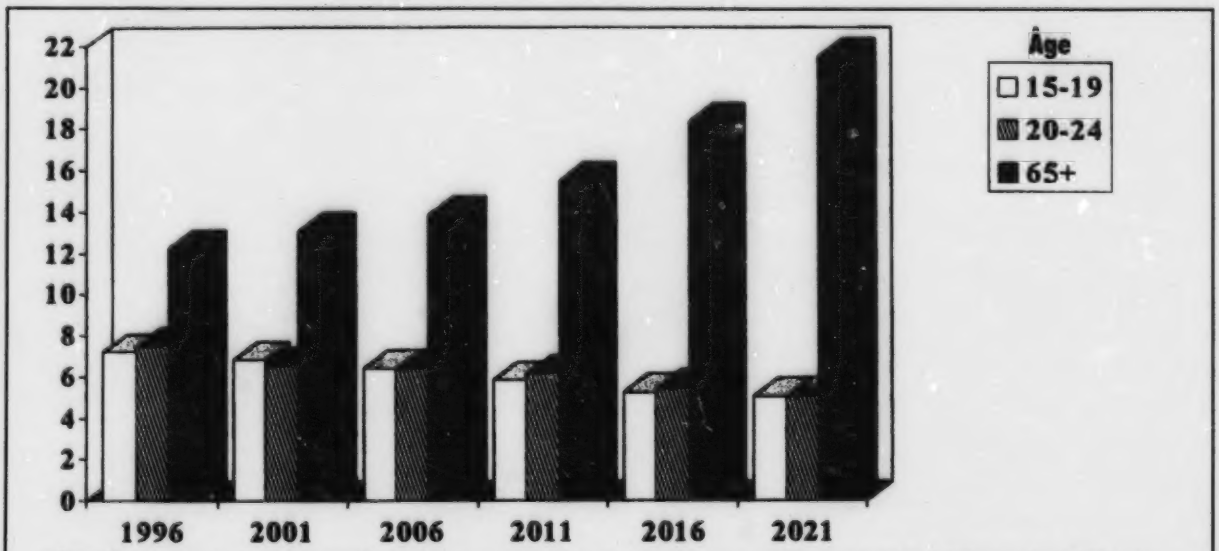

La **figure 2** est un autre moyen de montrer quelles seront les proportions relatives de jeunes et de personnes âgées dans la région de l'Atlantique dans les 20 prochaines années. D'ici à 2021, les jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne représenteront plus que 10 % de la population de la région de l'Atlantique; les enfants ne formeront que 6,6 % de la population – soit un recul de 4, 7 % comparativement aux niveaux de 1996. En revanche, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus a connu une croissance au cours des 35 dernières années et une fois que les derniers-nés de la génération du baby-boom auront atteint le troisième âge, d'ici à 2021, les personnes âgées formeront 21,4 % de la population.

Les jeunes, une population en mouvement

• Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus mobiles que les générations qui les ont précédés. Si un enfant sur quatre n'a jamais déménagé, environ un tiers des jeunes ont déménagé trois ou quatre fois.

• Le taux de migration hors province est plus fréquent dans la région de l'Atlantique que dans toute autre région canadienne.

• Entre 1991 et 1996, près de 30 000 Canadiens des provinces de l'Atlantique, surtout Terre-Neuve, ont quitté la région, principalement à destination de l'Ontario et de l'Alberta. Près d'un tiers de ces personnes étaient des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

• Environ 75 % des étudiants du premier cycle de la région de l'Atlantique quittent leur province d'origine pour étudier ailleurs dans la région et un étudiant sur cinq se dirige vers une université située dans une autre région du pays.

• Ce sont les jeunes les moins scolarisés ou manquant de formation pour être compétitifs qui sont le plus enclins à rester dans leur province, même si plusieurs d'entre eux quittent les régions rurales pour les régions urbaines.

• Les jeunes de la région de l'Atlantique qui sont instruits et hautement qualifiés ont davantage tendance à migrer, car il leur est plus facile de trouver ailleurs un emploi de premier échelon mieux rémunéré que dans leur province d'origine.

« TOUS LES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS D'ACADIA, L'UNIVERSITÉ QUE JE FRÉQUENTE, QUITTERONT LA PROVINCE POUR TROUVER DU TRAVAIL. LEURS DETTES D'ÉTUDES SONT TELLEMENT ÉLEVÉES QU'ILS DOIVENT ALLER LÀ OU ILS POURRONT LE MIEUX FAIRE VALOIR LEURS DIPLÔMES... LA NOUVELLE-ÉCOSSE N'OFFRE TOUT SIMPLEMENT PAS LES EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS QUE L'ON TROUVE AILLEURS. »

« VOUS VOYEZ, ÇA VA ÊTRE UN PROBLÈME : IL N'Y AURA PERSONNE ICI POUR TRAVAILLER ET TOUS CES GENS À LA RETRAITE À PRENDRE EN CHARGE. ÇA DEVIENDRA TRÈS DIFFICILE POUR LA PROVINCE. »

« ON VEUT REVENIR UN JOUR, MAIS POUR L'INSTANT IL N'Y A RIEN ICI POUR NOUS. »

Ceux qui ont quitté leur région ont tendance à revenir lorsque des débouchés se présentent ou, dans le cas des aînés, lorsqu'ils prennent leur retraite. On nous a laissé entendre que la croissance économique récente qu'ont connu la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve en raison de l'exploitation du pétrole et du gaz en mer agira comme un aimant et ramènera dans leur province natale ses enfants expatriés. Il est toutefois encore trop tôt pour déceler cette tendance, mais certaines données indiquent que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qui se sont exilés

retournent dans l'Île à leur retraite. L'Île-du-Prince-Édouard est en effet la seule province de la région où l'on note une migration nette positive[11].

L'explosion démographique chez les Autochtones

- Dans tout le Canada, le nombre d'enfants et de jeunes Autochtones connaît une croissance considérable.
- Plus de la moitié de la population autochtone est composée d'enfants et de jeunes.
- Toutefois, les provinces de l'Atlantique ont une population autochtone relativement moins élevée que d'autres parties du pays et ne comptent que 5 % environ des Canadiens autochtones âgés de 15 à 24 ans.

Les jeunes des milieux ruraux plient bagage

- Environ la moitié des jeunes (de 15 à 24 ans) des provinces de l'Atlantique vivent en milieu rural.
- En raison du déclin économique de ces régions, les jeunes sont nombreux à choisir la ville.
- Plusieurs jeunes adolescents (de 13 à 15 ans) attendent d'être assez vieux pour quitter leur collectivité rurale privée de ressources.

Au cours des dernières décennies, les changements économiques et le chômage endémique en milieu rural ont contribué à la mobilité de la population rurale. Ce phénomène est amplifié dans les provinces de l'Atlantique. En raison des compressions dans les services publics (particulièrement dans la santé, l'assurance-emploi et l'éducation), les jeunes de milieu rural manquent de ressources et de débouchés. C'est pourquoi plusieurs jeunes adolescents (13 à 15 ans) qui n'ont pas encore quitté leur milieu attendent tout simplement d'avoir atteint l'âge qui leur permettra de suivre l'exemple de leurs aînés ou de leurs voisins et de déménager en ville eux aussi.

La perte des jeunes dans les collectivités rurales représente une génération perdue d'agriculteurs. En tant que tel, l'exode des jeunes du milieu rural est peut-être la menace la plus lourde qui pèse sur les collectivités rurales à vocation agricole.

CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES

Changement touchant l'assise économique

D'importantes transformations économiques modifient rapidement la nature de l'activité économique à l'échelle mondiale. L'évolution de l'assise économique, qui est passée de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles à la production et aux applications fondées sur le savoir, a eu des répercussions notables sur l'économie canadienne, particulièrement dans la région de l'Atlantique où l'économie reposait sur les ressources

naturelles et les industries de transformation – la pêche, la forêt et les mines –, de même que sur les industries qui s'y attachent. Ces secteurs ont été les principaux moteurs économiques de la région pendant la plus grande partie du vingtième siècle. Divers facteurs, y compris l'avènement de « l'ère de l'information » et l'épuisement des ressources, ont entraîné le déclin des industries de ressources et de transformation traditionnelles. À l'heure actuelle, l'exploitation du pétrole et du gaz en mer est la principale industrie de ressources qu'on retrouve dans la région. C'est également cette industrie qui alimente l'économie de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

Au cours de la dernière décennie, « l'économie axée sur le savoir » est devenue une source importante d'emplois et d'activité intellectuelle dans la région de l'Atlantique[12]. En 1996, les principales industries « du savoir » du Canada atlantique représentaient 14 % de la production du secteur des affaires et 11 % de la base d'emploi du secteur des affaires. Ce secteur à forte concentration de connaissances est celui qui connaît la croissance économique la plus rapide; il est responsable d'un taux de croissance annuel de l'emploi de 4,8 %. Selon les prévisions pour la prochaine décennie, la croissance de l'emploi dans la région se fera principalement dans ce secteur [13].

« TOUS LES EMPLOIS SONT MAINTENANT AXÉS SUR LA TECHNOLOGIE... IL FAUT S'Y CONNAÎTRE EN INFORMATIQUE. BIEN SÛR, IL Y A TOUJOURS DES GENS QUI RÉUSSISSENT À S'EN TIRER ET À VIVRE DÉCEMMENT EN DEHORS DE CE DOMAINE, MAIS ILS SONT L'EXCEPTION. »

Par ailleurs, la transition qu'a connue l'économie de la région au cours des années 80, qui se poursuivra vraisemblablement, a bouleversé le marché du travail. La perte d'emplois et des moyens de subsistance est devenue une réalité courante pour plusieurs Canadiens de la région de l'Atlantique, surtout les travailleurs saisonniers et ceux qui gagnaient leur vie avec les industries de ressources. Les régions qui vivent de la pêche et les régions rurales ont été les plus durement touchées, spécialement Terre-Neuve en raison du moratoire sur la pêche de la morue.

Malheureusement, les personnes les plus touchées par l'ajustement qui a créé une économie axée sur le savoir sont celles qui sont le moins bien armées pour tirer parti des possibilités de la nouvelle économie. Les travailleurs déplacés sont généralement peu qualifiés et sous-scolarisés, et ils possèdent habituellement des compétences limitées en lecture et en calcul. Comme dans la grande majorité des cas, ils vivent en milieu rural, ils n'ont guère accès aux programmes de formation et de recyclage nécessaires pour devenir compétitifs sur un marché du travail plus urbain. Les jeunes sont encore plus défavorisés puisqu'ils font concurrence aux travailleurs adultes déplacés auxquels on accorde la priorité dans les programmes de formation en nombre limité [14].

Ce virage vers une économie axée sur le savoir nécessite une main-d'œuvre qualifiée et scolarisée. La nouvelle économie continuera d'offrir nombre de débouchés aux professionnels, aux techniciens et aux cadres hautement qualifiés. Malheureusement, alors que l'offre d'emplois à fort contenu intellectuel est appelée à s'intensifier, le nombre d'emplois accessibles aux travailleurs non qualifiés continuera de décliner. À une époque où les secteurs qui traditionnellement donnaient de l'emploi aux travailleurs peu spécialisés se tournent à leur tour vers la

technologie informatisée, les personnes qui n'ont pas suivi de cours de formation ou de recyclage pour travailler avec les ordinateurs ne posséderont pas les connaissances technologiques nécessaires.

Une croissance économique lente et incertaine

L'économie des provinces de l'Atlantique a toujours tiré de l'arrière par rapport au reste du pays en ce qui concerne la productivité et la croissance. Durant les 35 dernières années, la croissance économique a amorcé un repli dans le pays tout entier et la région de l'Atlantique n'a pas fait exception. Entre 1981 et 1998, la croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de la région a enregistré une baisse qui l'a fait reculer de 3,9 % à 1,4 %. Comparativement au reste du pays, le marché du travail, la croissance de l'emploi et la productivité – la production par travailleur – ont aussi été faibles dans la région[15]. Même pour les industries du savoir, la croissance dans cette partie du pays a été plus lente que dans l'ensemble du Canada. Depuis la fin des années 80, la croissance du PIB pour les secteurs à forte concentration de connaissances est tombée sous la moyenne nationale et l'on s'attend à ce que cette tendance se maintienne [16].

Le principal moteur de croissance de la région est à l'heure actuelle l'industrie du gaz et du pétrole en mer. Les investissements réalisés dans la prospection et l'exploitation pétrolières et gazières ainsi que dans la distribution du gaz ont donné un bon coup de pouce à l'essor économique de la région, particulièrement en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, où l'on enregistre depuis deux ou trois ans le plus haut taux de croissance du pays. Néanmoins, les perspectives de croissance positive pour la région sont incertaines au-delà de cette période à court terme. Une croissance plus lente est possible, mais à long terme, l'on prévoit que le PIB du Canada l'Atlantique sera inférieur à celui du reste du pays dans les vingt prochaines années [17].

Évolution de la nature du travail

Durant les vingt dernières années, tous les aspects du marché du travail et la nature des emplois ont changé – l'endroit où l'on travaille, les employeurs et la durée des emplois, la base de la rémunération, la mobilité d'un emploi à un autre et les avantages auxquels on peut s'attendre. Les emplois réguliers à plein temps sont devenus une denrée de plus en plus rare alors que le travail à temps partiel, le travail à forfait, les emplois de courte durée, le travail indépendant et le sous-emploi sont monnaie courante. De moins en moins de Canadiens connaissent des semaines normales de travail de 35 à 40 heures; des semaines de travail plus longues ou plus courtes sont maintenant la norme. En général, les personnes qui occupent un emploi peu rémunéré ne travaillent pas autant que celles qui occupent un emploi bien rémunéré [18]. C'est dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans que l'on retrouve les personnes qui effectuent le plus d'heures de travail soit 53 heures en moyenne [19]. Un taux de chômage continuellement élevé, même en périodes de croissance économique, explique la prolifération de ces formes de travail non traditionnel [20].

Dans les provinces de l'Atlantique, le rétrécissement de l'offre ne laisse guère de marge de manœuvre aux travailleurs, surtout les jeunes. L'obligation d'accepter des emplois à temps partiel mal rémunérés n'offrant ni

avantages sociaux ni sécurité d'emploi est souvent le prix à payer pour une sous-scolarisation ou un manque de formation axée sur les compétences.

Les débouchés sont également médiocres pour les jeunes ayant fait des études postsecondaires. Il existe très peu de postes de premier échelon dans les industries de fabrication de biens, l'administration publique, la santé et les services sociaux ou l'éducation. Les secteurs d'emploi pour les jeunes qui affichent le plus haut taux de croissance sont ceux de la vente et des services, de même que les postes de cadres et les professions libérales. Il faut plus de temps aux jeunes d'aujourd'hui pour trouver un premier emploi stable et il y a fort à parier que plusieurs d'entre eux occuperont des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés. De plus, on compte maintenant plus de jeunes occupant un emploi à temps partiel, étant donné qu'entre 1976 et 1996, le pourcentage de jeunes occupant un emploi à temps partiel est passé de 21 à 46 % [21].

Les Autochtones sont les plus touchés par l'emploi à temps partiel ou temporaire et, en 1995, un tiers des Autochtones sur le marché du travail occupaient un emploi à temps partiel [22].

Plus de jeunes sans emploi que jamais auparavant

À long terme, les perspectives d'emploi sont beaucoup moins engageantes pour les jeunes que pour les adultes. Après près d'une décennie de chômage élevé, les tendances de l'emploi, au Canada, s'améliorent petit à petit, mais la tendance actuelle vers une augmentation du taux d'emploi est moins évidente dans les provinces de l'Atlantique qu'ailleurs. Cela s'explique, en grande partie, par l'activité économique qui entoure l'exploitation du pétrole et du gaz en mer. Le boom économique associé à ce secteur, y compris l'augmentation de l'emploi, risque de s'estomper au cours de la prochaine décennie.

Les jeunes qui sont toujours les « derniers à être embauchés, même lorsque le taux d'emploi est élevé, sont également les premiers à être congédiés ». Pour les emplois qui nécessitent le minimum de compétences et d'expérience, c'est-à-dire un segment du marché de l'emploi en voie de disparition, les jeunes font concurrence aux travailleurs adultes peu scolarisés et non qualifiés qui ont été déplacés en raison de la restructuration économique. Lorsque le taux de chômage augmente, cette tendance est encore plus prononcée. On ne s'étonnera donc pas de constater que l'emploi des jeunes au Canada avait chuté à 51,1 %, en 1996, ce qui correspond à un recul de 11 % par rapport à 1989 [23]. En 1997, le chômage chez les jeunes était plus élevé que chez tout autre groupe d'âge – 19,6 % comparativement à un taux de chômage global de 9,2 % [24].

Compte tenu du taux de chômage que connaissent les régions rurales, les jeunes du Canada atlantique vivant en milieu rural n'ont pas un avenir prometteur. Néanmoins, si l'on examine les dernières données estimatives, les jeunes en milieu urbain auront encore moins de chance de se trouver un emploi. Selon une étude récente, 70 % des jeunes en milieu urbain (âgés de 15 et 16 ans) n'ont aucune expérience de travail, ce qui n'est le cas que de

20 % de leurs homologues en milieu rural. Parallèlement, dans les principales villes de la région le chômage chez les jeunes est bien supérieur à la moyenne nationale [25] – St. John's (63 %), Saint John (59 %) et Halifax (55 %).

L'accroissement du chômage chez les jeunes va de pair avec un recul de leur participation au marché du travail [26]. Entre 1989 et 1996, la participation des jeunes au marché du travail a chuté, passant de 70,6 % à 61,2 %, et renversant ainsi la tendance antérieure d'une participation plus forte des jeunes que des adultes au marché du travail[27]. Cette baisse dans le taux de participation des jeunes au marché du travail est principalement attribuable au fait qu'ils sont plus nombreux à faire des études à plein temps.

Entre 1989 et 1996, la proportion de jeunes n'ayant jamais occupé un emploi est passée de 10 à 20 %. En raison de cette faible participation des jeunes au marché du travail, un nombre croissant de jeunes entreront à plein temps sur le marché du travail sans avoir acquis d'expérience de travail [28].

L'emploi des jeunes survivra au vieillissement de la population

Au cours des 10 à 20 prochaines années, les principaux facteurs ayant une incidence sur la main-d'œuvre seront la taille de la population et la répartition par âge. La taille de la main-d'œuvre canadienne connaît une croissance depuis la fin des années 60 où la tendance s'est amorcée avec l'arrivée sur le marché du travail des premiers « baby-boomers ». En 1995, près de 19 millions de Canadiens faisaient partie de la population active. Leur nombre devrait progresser graduellement et s'établir à 24 millions environ d'ici à 2016. À mesure que la génération du baby-boom atteindra l'âge de la retraite, vers 2010, la population en âge de travailler (entre 16 et 65 ans), qui représente actuellement les deux tiers (64 %) de la population totale, commencera à décroître en proportion de l'ensemble de la population [29].

La population active de la région de l'Atlantique a toujours été plus petite que celle du reste du pays. Au cours des cinq à dix dernières années, sa croissance a été assez faible, surtout à Terre-Neuve où l'on enregistre une baisse de la population. D'ici à 2016, les quatre provinces verront leur population active décroître, contrairement à l'ensemble du Canada, où la population active sera relativement stable en raison de l'immigration [30].

Le taux d'exode relativement élevé chez les jeunes des provinces de l'Atlantique, qui frappe surtout ceux qui sont instruits et qualifiés, est un facteur qui contribue considérablement au déclin de la population active de la région.

À long terme, les effets du vieillissement de la population sur l'offre et la demande de main-d'œuvre seront bénéfiques pour les jeunes. La pénurie actuelle d'emplois pour les jeunes est attribuable à la présence sur le marché du travail d'un grand nombre de travailleurs d'âge moyen qui ont été déplacés par suite des restructurations économiques et des licenciements, et qui acceptent des emplois de premier échelon peu spécialisés autrefois accessibles aux jeunes. Cette tendance se renversera toutefois d'elle-même au cours des 10 à 20 prochaines années et à mesure que les travailleurs de la génération du baby-boom arriveront à l'âge de la retraite, les emplois pour les jeunes seront plus nombreux.

Néanmoins, durant les 20 prochaines années, ces tendances mettront à dure épreuve la capacité productive de la main-d'œuvre décroissante de la région. L'accroissement des coûts sociaux d'une population vieillissante, notamment ceux associés aux soins de santé et au Régime de pensions du Canada, nécessitera une productivité économique au moins égale aux niveaux actuels. Chaque travailleur devra donc être plus productif. Le besoin de prévenir les baisses de productivité et la demande croissante de travailleurs qualifiés, à mesure que les travailleurs âgés prendront leur retraite, créeront vraisemblablement de nouveaux débouchés dans la région pour tous les jeunes et les jeunes adultes, surtout ceux qui, autrement, auraient quitté la région. Les employeurs seront contraints d'augmenter les salaires à des niveaux comparables à ceux des autres régions du pays.

D'autre part, la décroissance de la main-d'œuvre pourrait obliger la société à repousser l'âge de la retraite afin de maintenir dans la population active les travailleurs productifs plus âgés et expérimentés. Cette tendance pourrait créer un goulot d'étranglement au sommet de la pyramide de l'emploi. Les jeunes plus âgés éprouveraient alors de la difficulté à acquérir de l'expérience à des postes de responsabilité ou à occuper des postes de cadres.

L'inégalité économique progresse

Avec le temps, on observe un accroissement des écarts économiques au Canada. À une époque où l'économie canadienne est prospère et où les économistes prédisent une croissance rapide, le manque de ressources devient de plus en plus courant au milieu de l'abondance. Entre 1984 et 1994, le revenu familial provenant des salaires a chuté de 30 %. La récession, la restructuration économique et les compressions dans le soutien public, au cours de cette période, ont doublé l'écart entre les riches et les pauvres. Alors que le revenu d'emploi réel des personnes à faible revenu s'effritait, le salaire des personnes qui se situent dans les tranches de revenu les plus élevées continue d'augmenter. Au cours des 15 dernières années, les Canadiens de la tranche de revenu inférieure (10 %) ont vu leur revenu baisser de 5 % alors que celui des Canadiens de la tranche de revenu supérieure (10 %) progressait de 14 %. Les familles les plus nanties qui ont des enfants disposent d'un revenu plus de dix fois plus élevé (10,2) que celui des familles les plus pauvres [31].

Pendant longtemps, les paiements de transfert (par exemple, l'assurance-emploi, les prestations aux enfants) destinés aux familles les plus pauvres ont aidé à réduire l'écart. Toutefois, dans les années 90, la réduction des paiements de transfert a contribué à creuser l'inégalité. Entre 1994 et 1996, le revenu moyen, y compris les transferts, des familles de la tranche inférieure (10 %) a chuté de 13 % alors que celui des familles les mieux nanties augmentait de 2 % [32].

Il existe également d'autres disparités : alors que les perspectives d'emploi et les salaires des travailleurs d'âge moyen se sont améliorés, les travailleurs plus jeunes ont vu leur revenu baisser [33]. Quant au salaire moyen des Autochtones, il est inférieur de 21 % à celui des Canadiens en général.

Un nombre plus élevé d'enfants et de jeunes vivent dans la pauvreté

Les familles pauvres élèvent leurs enfants dans la pauvreté. Les familles à faible revenu dépensent plus de 70 % de leur revenu après impôt pour se procurer des biens de première nécessité. Il leur reste très peu d'argent à consacrer aux choses qui enrichissent la vie des enfants, comme les loisirs, les livres, l'éducation, les déplacements et les produits d'hygiène et de beauté [34]. Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, le revenu familial est l'un des éléments ayant le plus d'incidence sur la vie des enfants, car les enfants et les jeunes qui vivent dans la pauvreté connaissent beaucoup plus souvent que les autres des conditions de vie médiocres, lesquelles ont des effets négatifs sur leur développement (difficultés d'apprentissage, problèmes de comportement et autres) [35 36].

Au Canada, le taux de pauvreté chez les enfants progresse depuis près de 20 ans. On estime qu'en 1996, 1,5 million d'enfants canadiens – soit près d'un enfant sur cinq – étaient pauvres [37]. La **figure 3** montre que, dans les provinces de l'Atlantique et au Canada, l'incidence de la pauvreté chez les enfants a diminué durant les années 80, pour ensuite regagner peu à peu du terrain au cours des dix dernières années. En 1996, plus d'un enfant sur cinq, soit 21,2 % des enfants et des jeunes vivant dans la région étaient pauvres. Cette proportion était pratiquement la même qu'en 1980 [38].

À l'intérieur de la région, c'est la Nouvelle-Écosse (23,5 %) qui enregistrait en 1996 le taux le plus élevé de pauvreté chez les enfants. L'Île-du-Prince-Édouard (18,5 %) avait le taux le plus bas et le Nouveau-Brunswick (19,8 %) et Terre-Neuve (20,2 %) se situaient entre les deux, légèrement au-dessous de la moyenne nationale (21,1 %). À certains endroits, les taux sont plus élevés. À Saint John, par exemple, 36 % des personnes du groupe d'âge de 15 et 24 ans et 34 % des moins de 15 ans vivaient dans la pauvreté. Les provinces de l'Atlantique ne sont pas toutes parvenues à contenir la pauvreté chez les enfants. Entre 1980 et 1996, la pauvreté des enfants a progressé de 7,6 % en Nouvelle-Écosse et de 4,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard. En revanche, au cours de la même période, la pauvreté des enfants à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick a amorcé un repli, baissant respectivement de 8,7 % et de 0,6 % [39].

La pauvreté chez les enfants est plus élevée chez les familles monoparentales dont le chef de famille est une femme que chez les familles où les deux parents sont présents. Ce problème est également beaucoup plus important dans les provinces de l'Atlantique que dans le reste du pays. La **figure 3** montre qu'en 1996, plus des deux tiers (67,6 %) des enfants du Canada atlantique membres d'une famille dont le chef était une femme vivaient sous le seuil de la pauvreté (seuil de faible revenu), soit 10 % de plus qu'en 1980. La baisse des prestations d'aide sociale – qui varie de 2,2 % à Terre-Neuve à 12,9 % en Nouvelle-Écosse – a contribué à aggraver la pauvreté des familles monoparentales de la région. Durant cette période, seul le Nouveau-Brunswick a augmenté les prestations d'aide sociale aux familles monoparentales (3,1 %) [40].

Les jeunes (de moins de 25 ans) ont eu eux aussi à faire face à une hausse de la pauvreté. Depuis 1980, le taux de pauvreté chez les jeunes a monté en flèche passant de 28 % à 43 % pour ceux qui sont chefs de famille et de 47,8 % à 61 % pour les jeunes célibataires [41]. La majorité de ces jeunes sont issus de milieux pauvres. Une fois devenus adultes avec une famille, ils perpétuent le plus souvent le cycle de la pauvreté. Sans intervention majeure d'ordre politique et social, compte tenu du nombre croissant d'enfants et de jeunes vivant aujourd'hui dans la pauvreté, avec le temps, la proportion de jeunes et d'adultes vivant dans la pauvreté sera plus importante que jamais.

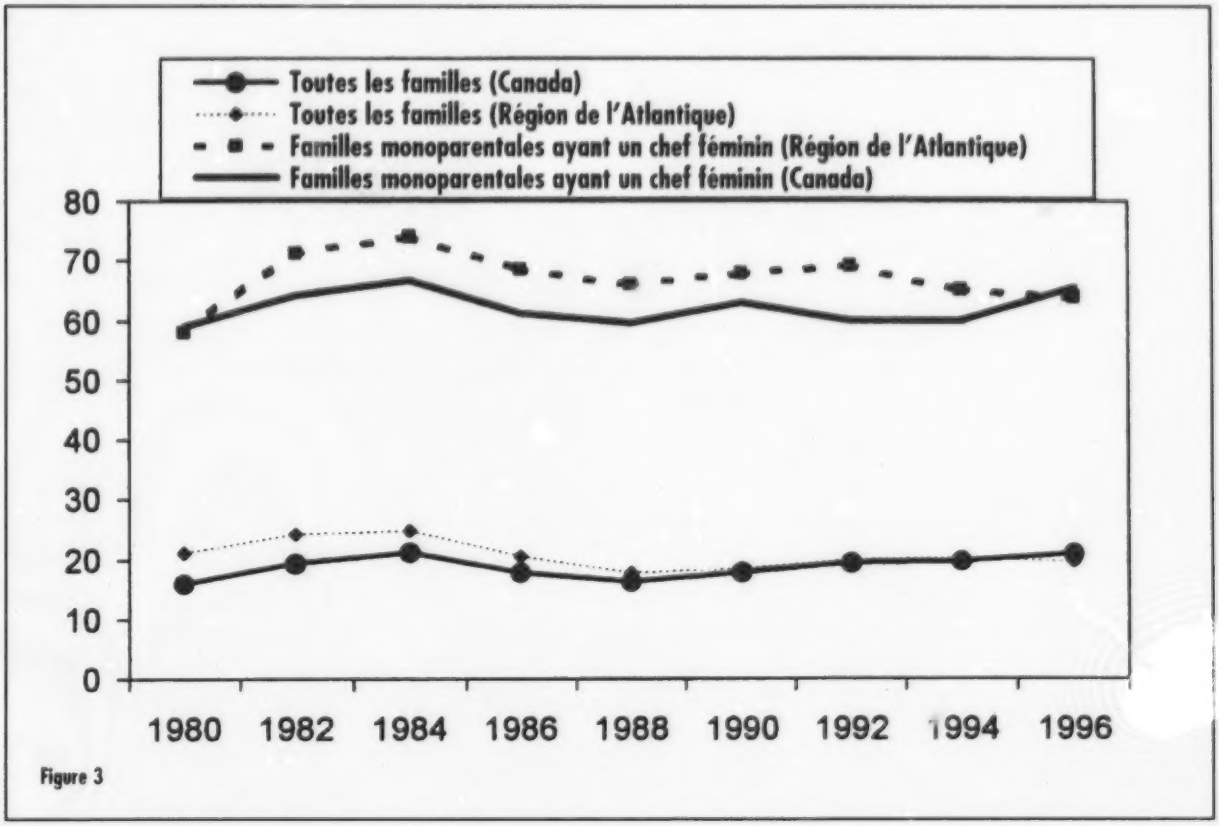

Figure 3

« LE PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ ME TIENT VRAIMENT À CŒUR... ET JE PENSE QUE LE GOUVERNEMENT DEVRAIT COMMENCER À FAIRE DAVANTAGE POUR LES GENS QUI VIVENT DANS LA PAUVRETÉ. DES VIES SERAIENT SAUVÉES ET CES PERSONNES AURAIENT DES POSSIBILITÉS À EXPLOITER... »

CHANGEMENTS SOCIAUX

Outre les changements touchant la structure démographique, certaines institutions sociales qui sont à la base de notre société, comme la famille et l'école ont subi de profondes transformations, et il en va de même des processus qui façonnent nos interactions les plus fondamentales (par exemple, la technologie). Les grandes tendances sociales sont des facteurs collectifs ayant une incidence sur la population tout entière. En raison de leur influence sur le milieu et sur les conditions qui jouent un rôle déterminant dans le développement de l'enfant, les tendances analysées dans cette partie du document sont particulièrement pertinentes.

Transformation de la famille

La famille canadienne « typique » d'il y a 25 ans, constituée d'un couple marié avec enfants, où l'homme pourvoit aux besoins de la famille et où la mère est au foyer, n'existait plus en 1999. Les familles sont plus diversifiées que jamais auparavant. En 1996, neuf Canadiens sur dix vivaient au sein d'une famille, mais la proportion de couples mariés a chuté, passant de 80 % à 75 % au cours de la dernière décennie, alors que les unions consensuelles gagnent du terrain. En 1996, 13 % de tous les couples vivaient sous le régime d'une union consensuelle (1,8 million), et la moitié d'entre eux formaient des familles avec enfants. Durant cette période, le nombre d'enfants par famille a augmenté de 6 %, principalement au sein de familles reposant sur une union consensuelle (52 %) et de familles monoparentales (19 %) [42].

Depuis 1980, la proportion d'enfants ayant vécu une séparation ou un divorce a triplé, représentant 16 % de tous les enfants et les jeunes [43]. Les unions consensuelles se terminent plus souvent par une séparation que les mariages. En 1995-1996, près des deux tiers des enfants nés d'unions consensuelles avaient vécu la séparation de leurs parents avant l'âge de dix ans, comparativement à environ 20 % des enfants nés de couples mariés [44].

Au Canada, environ un million de familles sont dirigées par un seul parent, habituellement une femme, et le nombre de familles monoparentales devrait atteindre 1,4 million d'ici à 2011 [45]. Dans les provinces de l'Atlantique, c'est à Terre-Neuve que l'on trouve le plus faible taux de familles monoparentales (13 %) alors que la Nouvelle-Écosse (16 %) a le pourcentage le plus élevé de la région. Le Nouveau-Brunswick (14 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (14 %) se rapprochent tous deux de la moyenne nationale (15 %) [46].

En 1995, 18,7 % de tous les premiers mariages s'étaient soldés par un divorce ou une séparation. Entre 1971 et 1982, le taux de divorce a doublé au Canada, mais depuis la fin des années 80, on observe un recul. Par contre, le nombre de familles monoparentales et reconstituées s'est accru. En 1996, sur l'ensemble des familles ayant des enfants, 21,6 % étaient des familles monoparentales et 8,1 % étaient des familles reconstituées [47]. Au Canada atlantique, avant l'âge de 10 ans, près d'un enfant sur trois avait vécu la séparation de ses parents [48].

Les mères consacrent également plus de temps au travail à l'extérieur du foyer. En 1994, plus de la moitié des Canadiennes mères d'enfants de moins de trois ans faisaient partie de la population active, comparativement à un

peu plus d'un tiers en 1981 [49]. Selon une récente étude sur le stress professionnel, les premières victimes du stress professionnel sont les mères seules, suivies des mères au travail au sein des familles biparentales et des pères seuls[50].

Conséquence de la pression économique croissante qui s'exerce sur les jeunes, le retour des jeunes adultes au foyer familial est une autre tendance notable au sein de la famille canadienne. En 1996, près de la moitié des jeunes Canadiens et un tiers des jeunes Canadiennes célibataires âgés de 20 à 29 ans habitaient encore chez leurs parents[51].

Les jeunes ayant grandi à une époque où les structures familiales sont en pleine évolution seront probablement plus souples et moins attachés à un modèle familial normatif que ne l'étaient leurs parents et grands-parents. Alors que les jeunes d'aujourd'hui arrivent à l'âge adulte et fondent leur propre famille, les structures familiales pourraient continuer à évoluer.

Transformation des collectivités urbaines et rurales

Le caractère des collectivités canadiennes est en pleine mutation. Jusqu'à tout récemment, le Canada était en grande partie rural et le milieu rural très différent du milieu urbain. Les collectivités rurales étaient organisées en fonction de l'agriculture et avaient une vocation économique liée aux ressources naturelles. Ces collectivités étaient en grande partie homogènes, stables et marquées par une grande cohésion sociale. Au cours des 25 dernières années, toutefois, la migration provoquée par la perte des moyens de subsistance liés aux ressources et à l'agriculture a entraîné une décroissance de la population rurale (particulièrement chez les jeunes) et de l'assiette fiscale. De l'avis de certains sociologues, en favorisant les collectivités urbaines, les urbanistes et les décideurs ont contribué au déclin des moyens de subsistance des milieux ruraux. Dans la région de l'Atlantique, comme dans le reste du Canada, les gens abandonnent les régions rurales, caractérisées par un taux de chômage élevé au profit des centres urbains de la région ou de l'extérieur de la province [52].

La situation économique précarisée de plusieurs collectivités rurales du Canada atlantique s'explique par l'effritement de la base économique allié à la fois à l'exode des jeunes et à la centralisation d'importants services, comme les hôpitaux et les écoles. Les migrations internes de citadins d'âge moyen et de retraités à la recherche d'un changement de mode de vie ne sont pas suffisantes pour faire contrepoids [53].

Parallèlement, les progrès dans le domaine des transports, des communications et de la technologie uniformisent les modes de vie et les activités culturelles des milieux urbains et ruraux. Les antennes paraboliques, l'aménagement d'autoroutes et l'informatique ont réduit l'écart culturel entre les deux milieux. Durant la dernière décennie, avec l'accroissement démographique, les villages en sont venus à ressembler davantage à des villes et la plupart des villes se sont agrandies. Grâce à l'inforoute, les résidents des endroits les plus éloignés peuvent maintenant avoir accès à la plupart des ressources d'information et à sensiblement les mêmes services que leurs homologues des centres urbains. Ils sont influencés par les mêmes images médiatiques et culturelles.

Principal moteur de la croissance démographique du pays, l'immigration façonne le nouveau paysage urbain. Toutefois, les immigrants – c'est-à-dire les personnes nées à l'étranger – sont beaucoup moins nombreux dans les provinces de l'Atlantique que dans le reste du pays. Ils représentent en effet 17,4 % de la population canadienne, mais seulement 3,2 % de la population de la région. La majorité des immigrants actuels appartiennent à des minorités visibles. Si la tendance se maintient, on prévoit que d'ici à 2016, un Canadien sur cinq sera membre d'une minorité visible [54]. Dans la région de l'Atlantique, cette tendance est déjà manifeste à Halifax et à Saint John, puisque la majorité des immigrants sont attirés par les villes.

Les collectivités en bonne santé sont décrites comme des collectivités diversifiées, ayant du ressort et stables. Les attributs d'une « collectivité en bonne santé » sont l'autosuffisance, la cohésion sociale et la capacité de résister aux pressions sociales, politiques et économiques [55]. Au cours des dernières années, tant les collectivités rurales que les collectivités urbaines de la région ont subi le stress et la pression de devoir faire davantage avec moins de ressources. Les paiements de transfert fédéraux aux provinces, dont tiraient parti les municipalités, ont été amputés de 7 milliards de dollars de 1996 à 1998 [56]. Les infrastructures, les services sociaux, les ressources affectées aux loisirs et le système d'éducation public – tous ces services ont subi le contrecoup de ces compressions et de la décision du gouvernement fédéral de se décharger de ses responsabilités sur les administrations municipales. Cette situation menace la santé et la viabilité à long terme de nombreuses collectivités du Canada atlantique qui, pour la plupart, doivent surmonter simultanément un double obstacle : le déclin de l'économie locale et la réduction des paiements de transfert.

La technologie modifie nos formes de communication et nos processus d'apprentissage

Le rythme rapide du changement technologique transforme presque tous les aspects de notre vie – santé, éducation, travail, loisirs, communication – et pourrait être à l'origine d'autres transformations dans un proche avenir.

L'ordinateur personnel est l'une des innovations technologiques les plus importantes du XXe siècle. Il se répand rapidement dans la société : à la maison, au travail, en milieu scolaire, dans les loisirs, en voyage, pour les achats et pour la conduite des affaires. Il devient de plus en plus essentiel à la vie d'un nombre important de Canadiens. En 1998, deux familles canadiennes sur cinq (40,6 %) possédaient un ordinateur, comparativement à une famille canadienne sur dix en 1986. Naturellement, l'utilisation de l'ordinateur accuse un certain retard dans les collectivités rurales par rapport aux milieux urbains. Seulement 23 % des ménages en région rurale possèdent un ordinateur personnel. Au Canada atlantique, 31,3 % des ménages, c'est-à-dire près du tiers, ont un ordinateur [57] [58].

La technologie informatique et l'inforoute transforment radicalement nos formes de communication. Plus du tiers (34,2 %) des ménages canadiens utilisent régulièrement l'informatique comme moyen de communication (10 % des ménages en milieu rural). Les familles comptant un membre de moins de 18 ans sont encore plus enclines à utiliser l'ordinateur pour communiquer (47,6 %).

L'ordinateur modifie la façon d'apprendre des enfants et des jeunes, en particulier ceux des classes terminales du secondaire. En effet, on encourage de plus en plus les élèves de ces classes à utiliser l'informatique, que ce soit pour trouver et organiser l'information de leurs exposés, découvrir les concepts de mathématique, faire de la recherche en géographie, mener des expériences scientifiques ou avoir accès à des outils d'éditique sur le Web. Les écoles canadiennes sont parmi les plus avancées du monde en ce qui a trait à l'introduction de l'ordinateur en salle de classe et les écoles du Canada atlantique sont à la tête du pays pour ce qui est de la culture informatique. Dans la région, plus de la moitié des élèves utilisent le courriel, 82,3 % utilisent de l'information provenant de bases de données externes et 36 % se chargent de la conception et de la tenue à jour de sites Web[59]. En donnant aux enfants d'âge scolaire une culture informatique, les éducateurs sont convaincus d'atteindre une double finalité – préparer leurs élèves à occuper un emploi dans l'économie du savoir, où se concentre la plus grande partie de l'activité basée sur l'information et les services, et stimuler le développement technologique de nombreuses collectivités grâce à l'acquisition de connaissances informatiques en milieu scolaire.

Le système d'éducation est mis à rude épreuve

L'avenir de l'éducation au Canada est directement lié aux changements démographiques et économiques. L'éducation est une composante importante du tissu social du pays. Le système d'éducation contribue à la formation de bons citoyens, il assure la socialisation et l'encadrement des enfants, l'égalité des chances et donne à l'enfant le bagage nécessaire pour l'acquisition continue du savoir. L'éducation contribue également au développement personnel et à la création d'une économie productive. Pendant longtemps, l'école a été le centre des activités sociales et récréatives de nombreuses collectivités canadiennes [60].

Le vieillissement de la population et les changements économiques mettent à rude épreuve le système d'éducation public. À une époque où une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée est la clé de la prospérité, on a comprimé les dépenses à tous les niveaux du système d'éducation. Cette tendance amorcée il y a dix ans devrait se poursuivre pendant les 20 prochaines années à mesure que le nombre d'élèves diminuera. Avec un recul de 30 % des dépenses par habitant pour les étudiants universitaires au cours des dix dernières années, le Canada tire maintenant de l'arrière par rapport aux États-Unis et aux pays européens. Depuis 1979, la quote-part fédérale des dépenses consacrées aux collèges et aux universités a diminué de plus de 50 % [61]. Au XXIe siècle, avec le déclin de la population de jeunes et l'évolution des priorités de dépenses au profit de la satisfaction des besoins d'une population croissante de personnes âgées, il est malheureusement probable qu'on verra de moins en moins l'intérêt d'investir dans l'éducation [62].

« JE NE CROIS PAS QUE L'ON PUISSE ENLEVER DAVANTAGE D'ARGENT À L'ÉDUCATION SANS RISQUER DE VOIR LE SYSTÈME S'EFFONDRER. »

Alors que les familles se démènent pour survivre, les écoles, principal véhicule de la socialisation et de l'encadrement à l'extérieur de la famille, sont de plus en plus souvent appelées à intervenir dans la vie des enfants et des jeunes. On s'attend de plus en plus à ce que les écoles viennent combler les lacunes de surveillance et d'encadrement, qui résultent de l'emploi du temps chargé des parents. Les programmes de garde avant et après l'école et la surveillance à l'heure du repas sont aujourd'hui la norme. Les écoles doivent aussi répondre au nombre croissant d'enfants et de jeunes ayant des problèmes de comportement liés au stress causé par la pauvreté, les divorces ou d'autres changements dans leur vie. Souvent, les écoles n'ont tout simplement pas les ressources voulues pour répondre adéquatement aux problèmes psychologiques et sociaux des élèves. Néanmoins, la demande pour qu'une attention plus grande soit portée aux besoins fondamentaux des élèves « à risque » n'a jamais été aussi élevée [63].

Les enseignants sont appelés à jouer un rôle considérable dans l'avenir de l'éducation. Or, le vieillissement de la population, les compressions gouvernementales dans le secteur de l'éducation et dans le perfectionnement professionnel des enseignants, de même que la tendance à la préretraite du personnel enseignant issu de la génération du baby-boom, sont des éléments qui contribueront à la pénurie prochaine d'enseignants dans les écoles publiques. La Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes prévoit, d'ici à cinq ans, une pénurie de 20 000 enseignants. Ces dernières années, la réforme budgétaire s'est traduite par une réduction du nombre d'enseignants, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la suppression des ressources destinées aux élèves ayant des besoins spéciaux et une pression accrue sur les enseignants [64]. Le nombre d'élèves par classe commence à diminuer dans certaines régions, notamment à Halifax (sauf dans les écoles suburbaines). Toutefois, les enseignants font valoir que le nombre d'élèves ne donne pas une bonne idée des responsabilités croissantes qui leur incombent. Ils doivent composer avec des élèves ayant des besoins spéciaux, des difficultés d'apprentissage, des handicaps physiques et des problèmes de comportement, alors que les postes d'éducateurs spécialisés et d'aide-enseignants ont été supprimés dans la foulée des compressions.

« IMAGINE QUE TU ENSEIGNES DANS UNE CLASSE DE SIXIÈME ANNÉE. À CE NIVEAU, TOUT LE MONDE EST CENSÉ LIRE DES ROMANS DE 15 CHAPITRES, MAIS TU SAIS QU'IL Y A UN OU DEUX ÉLÈVES QUI NE SAVENT PAS LIRE. CE N'EST PAS FACILE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE TOUT LE MONDE. »

La baisse du nombre d'inscriptions : une menace pour l'éducation

Dans le passé, les changements démographiques ont eu une incidence appréciable sur les écoles primaires et secondaires canadiennes qui ont connu bien des fluctuations dans le nombre d'inscriptions lorsque les élèves de la génération du baby-boom, ceux de la génération issue de l'effondrement de la natalité et ceux de la génération de l'après baby-boom ont fait leur entrée dans le système scolaire. Au fil du temps, les changements dans les effectifs d'âge scolaire ont créé des variations cycliques dans le système d'éducation. Par exemple, la construction d'écoles dans les années 50 et 60 et l'aménagement de salles de classe mobiles ont été suivis, dans les années 90, par la

fermeture d'écoles et le licenciement d'enseignants. La croissance et le déclin dans la formation des enseignants correspondent aux fluctuations dans le nombre d'enseignants [65].

Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre d'inscriptions scolaires diminuera régulièrement au cours des vingt prochaines années, car dans une certaine mesure, la région n'a guère été touchée par la génération de l'après baby-boom (sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et Halifax) et l'immigration a eu un impact négligeable sur la démographie. La demande de locaux pour les salles de classe et la demande d'enseignants y seront donc moins grandes. Cependant, dans ses demandes de fonds, le secteur de l'éducation entrera de plus en plus en concurrence avec le secteur de la santé et les autres secteurs qui sont intensément utilisés par les personnes âgées. Confrontés à un tel cas de figure, les gouvernements qui prévoient de construire des écoles devraient se demander si c'est la façon la plus judicieuse de dépenser les fonds publics consacrés à l'éducation. À une époque où l'éducation creusera de plus en plus le fossé entre les nantis et les démunis, la qualité des programmes scolaires, des ressources pédagogiques, de l'offre et de la formation des enseignants constituera la grande priorité.

En raison de la ruée de la génération du baby-boom, plus particulièrement les femmes, vers les établissements d'études postsecondaires, les inscriptions dans les universités, les collèges communautaires et les établissements de formation privés ont grimpé en flèche depuis les 30 dernières années. Du fait que la fréquentation des collèges ou des universités n'est pas obligatoire, il est toutefois difficile de prédire la courbe des inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire, car il n'existe aucun rapport direct entre la taille de la population de jeunes et le nombre d'inscriptions à l'université. De plus, depuis les 15 dernières années, les adultes ont moins tendance à retourner sur les bancs d'école pour y faire des études universitaires. Il est donc difficile de prévoir le taux d'inscription des étudiants adultes. En revanche, depuis le début des années 90, les jeunes fréquentent plus longtemps les établissements postsecondaires en raison du manque d'emplois. Avec le vieillissement de la main-d'œuvre et l'ouverture du marché du travail aux jeunes, plusieurs d'entre eux pourraient préférer un emploi à un séjour prolongé dans un établissement d'enseignement.

L'éducation, plus importante que jamais

Néanmoins, la qualité de l'éducation revêt plus d'importance que jamais. La mondialisation, l'essor de l'économie postindustrielle basée sur le savoir et la concurrence grandissante qui s'exerce sur le marché du travail ont accru la demande de niveaux de scolarité plus élevés. On s'attend à ce que les travailleurs d'aujourd'hui possèdent plus de connaissances, d'habiletés et de compétences qu'auparavant. Entre 1991 et 1998, par exemple, alors que la Nouvelle-Écosse perdait plus de 30 300 emplois destinés aux travailleurs sans formation postsecondaire, 52 300 nouveaux emplois étaient créés pour les travailleurs ayant une formation postsecondaire [66]. Au moment où les Canadiens entrent dans le nouveau millénaire, l'éducation est devenue la clé de la survie dans un monde de plus en plus complexe et incertain [67].

« IL VA FALLOIR QU'ON SOIT TOUS PLUS PRODUCTIFS POUR ÊTRE EN MESURE DE SUBVENIR AUX BESOINS DES BABY-BOOMERS DANS LEURS VIEUX JOURS ET ON N'Y PARVIENDRA PAS SANS REHAUSSER LE NIVEAU D'INSTRUCTION DE CHACUN. IL NOUS FAUT UN NIVEAU D'INSTRUCTION SUPÉRIEUR À CELUI DE NOS PARENTS OU DE NOS GRANDS-PARENTS. »

Les jeunes qui réussissent à terminer leurs études secondaires et à obtenir un diplôme collégial ou universitaire auront de meilleures chances de trouver leur place dans l'économie du savoir. Pendant plus de 30 ans, le Canada a connu une hausse du niveau de scolarité et du nombre de personnes titulaires d'un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires. Quoique le taux de décrochage scolaire soit demeuré sensiblement le même au cours des 10 dernières années, il y a aujourd'hui plus de Canadiens qui terminent leurs études secondaires qu'il y a 20 ans [68]. En 1996, les trois quart (75,7 %) des résidents des provinces Atlantiques âgés de 25 à 34 ans avaient terminé leurs études secondaires (comparativement à une moyenne nationale de 81,1 %) [69]. Néanmoins, le Canada tire toujours de l'arrière par rapport aux États-Unis et à d'autres pays pour le nombre de diplômés du secondaire.

Le système d'enseignement public canadien n'est plus l'institution universelle et égalitaire d'autrefois. Au fil des années, l'introduction de nouveaux programmes et la création de nouveaux établissements répondant à la demande croissante d'une plus grande spécialisation ont diversifié l'offre. De nouveaux établissements privés offrent une formation spécialisée qui n'est pas accessible aux jeunes à faible revenu. L'accroissement du degré de spécialisation à tous les niveaux et l'émergence de partenariats entre les secteurs privé et public pour la mise en place de nouvelles écoles de « haute technologie » tendent à promouvoir un système d'éducation à deux vitesses où l'accès à l'enseignement privé ou aux ressources de pointe est limité à quelques privilégiés. Ce système à deux vitesses nuit à la vocation du système d'éducation publique comme principal moteur de l'égalité et de la cohésion sociale [70].

« À MON AVIS, LES JEUNES QUI FRÉQUENTERONT LES NOUVELLES ÉCOLES DE HAUTE TECHNOLOGIE SERONT NETTEMENT AVANTAGÉS PAR RAPPORT À CEUX QUI SE RETROUVERONT SUR LES BANCS D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE ORDINAIRE. »

« UN DES PROBLÈMES QUE MOI JE CONSTATE À L'ÉCOLE SECONDAIRE, C'EST QU'IL Y A UN NIVELLEMENT DES PROGRAMMES SCOLAIRES VERS LE BAS... ICI, AU DEUXIÈME CYCLE, DANS CERTAINS COURS, ON ESSAIE D'ÉLIMINER LE NIVEAU AVANCÉ. ILS METTENT TOUS LES ÉLÈVES QUI VEULENT SUIVRE LE FRANÇAIS DANS LA MÊME CLASSE. IL Y A UN AN, QUAND J'AI SUIVI CE COURS, ON AVAIT ENCORE LE FRANÇAIS AVANCÉ ET LE PROGRAMME CADRE DE FRANÇAIS. »

Devant une évolution aussi rapide des choses, il faut que le système d'éducation publique puisse prévoir les changements et s'y adapter rapidement. Les écoles doivent avoir la souplesse voulue pour répondre rapidement aux nouveaux besoins de leurs élèves et de leur clientèle. Malheureusement, compte tenu de la tendance à la centralisation de l'éducation par la fusion des conseils ou des commissions scolaires, les écoles risquent d'avoir de la difficulté à s'ajuster aux transformations rapides de la société et de la technologie.

SOMMAIRE DES GRANDES TENDANCES

Nous n'avons pas de boule de cristal pour nous dire à quoi ressemblera l'avenir, mais des signes assez récents nous donnent une bonne idée de ce qui nous attend vraisemblablement. Les principales tendances démographiques, économiques et sociales incitent à penser que l'avenir sera porteur de défis d'une ampleur jusqu'ici inconnue pour les jeunes du Canada atlantique. Le vieillissement rapide de la population, l'exode des jeunes et les changements dans l'économie inciteront les jeunes de la région à fréquenter plus longtemps l'école pour être plus instruits et acquérir une formation plus poussée, à se déplacer et à être plus productifs pour assurer la prospérité économique. Les jeunes du début du XXIe siècle auront toujours connu les innovations technologiques qui ont transformé les communications, l'apprentissage et l'activité économique. Le savoir-faire technologique évolué qu'ils posséderont à leur entrée sur le marché du travail sera un facteur important pour la croissance économique de la région.

INCIDENCE DES GRANDES TENDANCES SUR LES JEUNES

ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

De nos jours, nombre de jeunes éprouvent une profonde inquiétude face à l'avenir et à leurs perspectives d'emploi et ils craignent d'être contraints de quitter leur milieu et les réseaux de soutien social dont ils bénéficient pour parvenir à gagner leur vie. Ils se demandent d'ailleurs s'ils gagneront un jour assez d'argent pour vivre confortablement. Le vieillissement de la population, de même que les changements économiques et sociaux auront des répercussions appréciables sur ces questions et sur d'autres aspects de la vie des jeunes. Les grandes tendances ont une incidence sur les conditions d'ensemble qui déterminent la santé et le bien-être des jeunes, notamment le niveau d'instruction, l'emploi, la situation sociale et le revenu, mais aussi sur les réseaux de soutien social et les autres facteurs qui permettent de développer les ressources personnelles et la capacité de s'adapter au changement.

Dans cette partie du rapport, nous examinerons l'incidence des grandes tendances sur les réseaux de soutien social et l'expérience de travail des jeunes. Dans la plupart des cas, les généralisations ont été faites à partir de bases de données nationales (en raison du manque de données régionales disponibles), mais dans la mesure du possible, nous avons retenu l'information qui concerne la région de l'Atlantique et l'avons analysée en fonction de la dynamique régionale.

Le plus important, c'est la famille

Dans la vie des enfants et des jeunes, la famille constitue le milieu le plus important pour la socialisation, le développement affectif et physique ainsi que pour se sentir bien dans sa peau. Aujourd'hui, le concept de « famille » a évolué et peut signifier aux yeux des jeunes quelque chose de plus ou de moins que le père et la mère et les frères et sœurs. En raison de l'évolution des structures et des normes, pour de nombreux jeunes, la famille comprend les personnes les plus importantes à leurs yeux, quels que soient les liens du sang. Il peut s'agir des

grands-parents et des demi-frères et sœurs, des frères ou sœurs par alliance, des oncles et des tantes, des voisins, d'amis, d'amis des parents, voire des beaux-parents et du compagnon de la mère ou de la compagne du père.

« TU SAIS, C'EST DIFFICILE, MÊME SI TU AS DES AMIS QUI TE DISENT... « JE SUIS CERTAIN QUE TU PEUX PASSER À TRAVERS », MAIS SI TU N'AVAIS PAS D'AMIS, PAS DE PÈRE, PAS DE MÈRE, PAS DE TANTE OU QUI QUE CE SOIT D'AUTRE, CE NE SERAIT VRAIMENT PAS FACILE... C'EST TERRIBLE POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS ÇA. »

Les jeunes très attachés à leur famille – qui éprouvent un sentiment d'appartenance – sont plus heureux, se sentent mieux dans leur peau, réussissent mieux à l'école, sont plus positifs à l'égard de l'école et ont davantage de chances de poursuivre des études postsecondaires que ceux qui ne se sentent pas près de leur famille. Et il en va de même dans d'autres domaines. Leurs relations avec les camarades sont plus harmonieuses et ils sont moins enclins à adopter des comportements à risque[71 72 73]. Les jeunes Canadiens ont récemment indiqué qu'ils attachaient plus d'importance à la famille qu'à l'alimentation, au logement, à la santé, à la culture ou à la nationalité. Lors d'un vote parrainé à l'échelle mondiale par UNICEF à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la famille est arrivée en tête. Au Canada, sur les quelque 190 000 enfants et jeunes qui ont voté à travers le pays, près d'un sur quatre (24,2 %) a choisi la famille comme le droit le plus important sur les dix droits qui s'offraient à lui [74].

Idéalement, la famille est la principale balise de protection contre le danger et les risques. C'est elle qui prépare la voie qui permettra aux enfants et aux jeunes de développer leur ressort psychologique : la capacité de composer avec les obstacles qui surviennent au fil des circonstances de la vie comme les incertitudes face à l'avenir et toutes les autres situations de stress. Les familles qui donnent à leurs enfants du ressort sont caractérisées par la stabilité, la cohésion, et la faculté d'adaptation. Elles ont des capacités d'adaptation collectives et des réseaux de soutien social bien articulés comprenant la famille élargie, les voisins, les collègues de travail et les amis [75].

Une étude récente montre qu'une grande majorité de jeunes Canadiens de la 6e, 8e et 10e année – dont les trois quarts vivent avec leurs deux parents biologiques – ont le sentiment que leurs parents leur font confiance et les comprennent. Ces jeunes affirment qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à parler à leurs parents et ils sont convaincus de tenir une place importante dans leur vie. Dans l'ensemble, ces perceptions n'ont pas changé depuis 1990 [76]. Des résultats similaires sont ressortis d'une étude effectuée récemment en Colombie-Britannique auprès d'environ 26 000 jeunes âgés de 12 à 18 ans. Parmi les participants, 85 % des répondants ont déclaré avoir un attachement pour leur famille – c'est-à-dire un sentiment d'appartenance – variant de moyen à élevé.

« MES AMIS QUI VENAIENT D'UNE FAMILLE QUI LES ENTOURAIT – QUI AVAIENT QUELQU'UN QUI SE SOUCIAIT DE SAVOIR COMMENT S'ÉTAIT PASSÉE LEUR JOURNÉE À L'ÉCOLE ET SE PRÉOCCUPAIT DE LA DATE DE LEURS EXAMENS – ÉTAIENT CEUX QUI RÉUSSISSAIENT ET QUI SEMBLAIENT AVOIR LA TÊTE SUR LES ÉPAULES. »

Les enfants qui grandissent dans un milieu stable où on les encourage sont plus aptes à développer une bonne estime de soi et des sentiments de confiance et d'optimisme, ainsi qu'une bonne faculté d'adaptation et d'autres traits de caractère qui les protègent contre les problèmes de comportement [77]. Les enfants qui ont grandi dans un milieu instable où les conflits sont nombreux ont moins l'occasion d'acquérir de la confiance et de développer une bonne estime de soi. Ils apprendront plutôt à se tenir sur la défensive et à être agressifs et méfiants. On décèle très tôt chez eux des problèmes de comportement – agressivité, dépression, anxiété, délinquance – et en grandissant ils sont plus enclins que leurs homologues qui ont acquis du ressort à adopter des comportements à risque [78].

Des rapports parents-enfants constructifs sont caractérisés par la cohérence, la chaleur et la fermeté, de même que par une approche démocratique de la discipline. Des données très préliminaires tirées de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes soulignent l'importance des méthodes d'éducation positives. Il est juste de supposer que nombre de parents doivent améliorer leur aptitude à recourir à des méthodes d'éducation positives. Les effets produits par ce genre de rapports constructifs parents-enfants peuvent permettre aux enfants de surmonter plusieurs désavantages, y compris un faible revenu ou le fait d'être élevés par un parent seul. Par contre, un rôle parental négatif (permissif, dominant, inconsistant) est associé à des problèmes de comportement chez les enfants et les jeunes, peu importe le revenu [79].

Les facteurs de risque, notamment les désavantages socio-économiques, le chômage chronique et le faible niveau de scolarité des parents ont une grande influence sur la manière dont les parents élèvent leurs enfants. Les conflits conjugaux et la séparation, la violence physique et psychologique, l'abus de drogues et d'alcool et les déménagements fréquents créent des conditions qui diminuent le ressort psychologique des familles. Les familles qui vivent dans ces conditions ont rarement du ressort.

Bien que les structures de la famille canadienne soient de plus en plus diversifiées (davantage d'unions consensuelles, de familles monoparentales et reconstituées), le profil et la nature de la famille n'ont peut-être pas autant d'importance que la qualité des relations et des rapports parents-enfants. Si l'on veut que les familles canadiennes élèvent des enfants qui deviendront des jeunes et des adultes ayant du ressort psychologique, il faut accorder une attention plus grande aux programmes d'apprentissage de compétences familiales et parentales. Mais plus important encore, il faut lutter contre les désavantages socio-économiques, le manque d'instruction et le chômage. Pour améliorer les chances de chaque enfant d'acquérir du ressort psychologique, il faut que les artisans de la politique sociale tiennent compte avant tout des enfants et des jeunes.

Les enfants retirés de la garde de leurs parents sont les plus à risque, car leur vie est marquée par une instabilité familiale qui commence souvent en bas âge. Près de 50 000 enfants canadiens âgés de moins de 18 ans sont ainsi placés en famille d'accueil, et selon le Youth in Care Network, un groupe d'intervention national, leur nombre augmente [80]. Cette tendance n'est pas surprenante, si l'on pense à l'érosion des prestations sociales versées aux familles défavorisées et à l'augmentation du nombre d'enfants pauvres au cours de la dernière décennie, mais elle n'en soulève pas moins des inquiétudes quant à l'avenir de ces jeunes. Les jeunes qui sont sous tutelle permanente

(par exemple, sous la garde des organisations de services sociaux) sont les grands perdants du système. Lorsqu'il s'agit d'adolescents (16+), les organismes de service ont des responsabilités limitées quant à leur bien-être, et après un certain âge (qui varie d'une province à l'autre), leur destinée est entre leurs mains.

Au cours des deux dernières décennies, les garderies sont devenues un milieu de vie important pour les enfants et ont été au cœur de bien des débats sur la question de savoir si les enfants ne seraient pas mieux dans leur foyer sous la garde d'un parent. Les garderies ne sont pas un substitut à la présence aimante des parents et n'ont pas vocation à remplacer la famille dans la vie des tout-petits. Quant aux garderies non conformes aux normes, elles peuvent être nuisibles à l'enfant. Cela étant dit, selon les données, les garderies de qualité ont des effets bénéfiques sur l'enfant. Ces bienfaits – meilleur fonctionnement cognitif, meilleur rendement scolaire et meilleurs résultats sur le plan éducatif – auraient des répercussions jusque dans la jeunesse et l'âge adulte [81]. Les familles y trouvent également leur compte au chapitre du niveau d'instruction et de la carrière des [82]. La probabilité que les garderies de qualité soient bénéfiques sur le plan social pour les enfants et leur famille a d'importantes implications au niveau de la politique familiale et pour le bien-être des jeunes dans l'avenir.

Au cours des 20 prochaines années, les familles continueront vraisemblablement à évoluer. Les répercussions qu'auront sur les jeunes la séparation, le divorce ou le fait d'être élevés au sein d'une famille monoparentale ou d'une union consensuelle dépendront des compétences des parents, du soutien social offert aux familles et aux jeunes eux-mêmes et, plus important encore, du statut socio-économique des familles.

La collectivité : une source de possibilités

Les jeunes et leur famille vivent dans des quartiers et des collectivités où ils trouvent un logement, des établissements d'enseignement, des services sociaux et de soins de santé, un emploi, des garderies et des possibilités de loisirs. Dans la collectivité, les jeunes se distraient, rencontrent leurs amis, travaillent, font du bénévolat, voyagent, poursuivent leur quête spirituelle et développent des relations positives en dehors de la famille et de l'école. Les collectivités où l'on se sent en sécurité, qui sont stables, qui offrent du soutien et de la cohésion favorisent le ressort psychologique chez les enfants et chez les jeunes. C'est la collectivité qui crée une riche palette de possibilités pour les jeunes et leur famille. Les collectivités en santé offrent une riche palette de possibilités pour l'intégration sociale et l'atténuation des inégalités; les jeunes n'y sont pas stéréotypés, mais reconnus et valorisés en tant que personnes. Les jeunes qui grandissent dans des collectivités en santé ont l'occasion d'acquérir la confiance, l'autonomie et le sens de l'initiative par le biais d'interactions avec leurs camarades et les adultes.

Au Canada, le fossé de plus en plus grand qui sépare les riches des pauvres est manifeste, tant dans les collectivités que chez les individus et dans les familles. Les jeunes des familles à faible revenu habitent dans les quartiers urbains où la sécurité et le logement posent souvent problème [83]. Les coupes sombres qui ont amputé les dépenses publiques consacrées au logement social et aux services municipaux comme les services de police, ont aggravé la situation au point que ces quartiers en arrivent à un degré de négligence assez alarmant.

Les villes de la région de l'Atlantique connaissent une plus grande croissance économique que les régions périphériques. Toutefois, les réductions dans les paiements de transfert fédéraux ont eu des effets sur les abords des villes, même celles qui connaissent une forte croissance économique comme Halifax et St. John's, les privant d'infrastructure et de programmes. Les ressources et les possibilités pour les jeunes de ces collectivités – en particulier les jeunes à faible revenu – sont encore grevées par l'afflux d'autres jeunes des régions rurales. Il est peu probable que les recettes fiscales provenant de l'essor économique de la région seront suffisantes, du moins à court terme, pour redonner aux villes les ressources et les aménagements perdus. À moins de trouver de nouveaux fonds pour revitaliser ces villes, la situation ne s'améliorera probablement pas pour les jeunes de la région de l'Atlantique.

La plupart des villes canadiennes imposent des frais d'utilisation pour les services et les équipements récréatifs, limitant ainsi l'accès aux personnes qui ont la capacité de payer et réduisant encore les possibilités pour celles qui ne peuvent assumer ces coûts [84]. Les familles à faible revenu n'ont pas les moyens de payer pour les loisirs : elles consacrent aux activités récréatives[85] moins du tiers de ce que les familles à revenu confortable y consacrent. C'est pourquoi les jeunes vivant dans la pauvreté jouent rarement au hockey ou à d'autres sports d'équipe qui nécessitent des déboursés pour l'équipement ou l'inscription.

Les collectivités rurales, plus particulièrement celles des provinces de l'Atlantique ont fait les frais de l'accroissement des inégalités économiques. La perte des moyens de subsistance traditionnels et l'exode des jeunes n'ont pas seulement miné les ressources accessibles aux jeunes, ils ont également privé les habitants des campagnes de leurs moyens de défense. Nulle part cet état de chose n'est plus évident que dans les régions rurales de Terre-Neuve et du Labrador [86]. Bien que les collectivités rurales présentent un caractère où la cohésion et la coopération sont beaucoup plus présentes que dans la plupart des grandes villes, les jeunes qui y vivent voient se rétrécir l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux. Les activités récréatives sont rares, de même que les lieux conçus pour que les jeunes se rassemblent après l'école. L'ennui et l'isolement pèsent lourdement sur les jeunes ruraux et ces problèmes risquent de s'exacerber encore avant de se corriger étant donné le déclin de plusieurs collectivités rurales de la région.

Bien que l'ampleur des activités criminelles des adultes l'emporte largement sur les crimes commis par les jeunes, dans de nombreuses collectivités, les gens ont une image négative de la jeunesse, nourrie par la publicité qui entoure dans les médias les crimes commis par une poignée d'individus. Les stéréotypes qui présentent les jeunes comme des rebelles, violents et non dignes de confiance sont blessants pour eux et ne facilitent pas leur intégration à la vie communautaire. Ces stéréotypes nourrissent des préjugés et ne rendent pas service aux jeunes, car ils passent sous silence les qualités et les actions positives de la majorité d'entre eux.

« LA SITUATION DES JEUNES ET DES ADOLESCENTS EST ENCORE PIRE (QUE CELLE DES PARENTS) EN RAISON DE LA MAUVAISE RÉPUTATION QUE NOUS FONT LES JOURNAUX ET AUTRES... AU POINT QUE LORSQU'ON ENTRE DANS UN MAGASIN, LES EMPLOYÉS NOUS SURVEILLENT, PARCE QU'ILS PENSENT QU'ON VA VOLER QUELQUE CHOSE. PARFOIS, ILS NOUS METTENT DEHORS ET MÊME SI ON SE CONTENTE DE TRAÎNER DANS LES CENTRES COMMERCIAUX, NOTRE PRÉSENCE SUFFIT. EN FAIT, ON NE FAIT DE MAL À PERSONNE, MAIS LE GARDE DE SÉCURITÉ NOUS MET DEHORS. »

« SI L'ON REGARDE LES ACTUALITÉS, LES CRIMES – COMME LES MEURTRES, LES CAMBRIOLAGES, LES VOLS, LES AGRESSIONS ET LES INCENDIES – SONT COMMIS PRINCIPALEMENT PAR DES ADULTES ET NON PAR DES ADOLESCENTS. LES GENS NE DEVRAIENT PAS AVOIR PEUR DES JEUNES CAR, POUR LA PLUPART, ON N'EST PAS MAUVAIS. ET SI ON FAIT DES ERREURS, IL NE FAUT PAS NOUS BLÂMER, IL FAUT NOUS AIDER À TIRER LA LEÇON DE NOS ERREURS. TOUT COMME EUX, ON EST HUMAINS. ON N'EST PAS PARFAITS NON PLUS! »

Les jeunes qui ont des amis se sentiront bien dans leur peau

Selon les jeunes, les relations avec les amis sont au nombre des plus importantes, et arrivent immédiatement après les relations avec la famille. La majorité des jeunes disent avoir quelqu'un à qui se confier et à qui demander avis[87]. Les relations avec les camarades, qui commencent au début de l'adolescence, prennent de plus en plus d'importance à mesure que les jeunes passent davantage de temps avec leurs amis. L'établissement de rapports avec leurs homologues est une manière importante pour les jeunes d'acquérir des aptitudes sociales qui forment la base des relations à l'âge adulte.

À l'adolescence, le fait d'avoir des camarades compte beaucoup pour l'estime de soi. D'ailleurs, les jeunes qui ont au moins deux bons amis ont généralement une meilleure estime de soi, ils s'entendent mieux avec leurs parents et aiment mieux l'école que ceux qui ont très peu ou pas d'amis intimes. Les jeunes qui se sentent rejetés par leurs camarades sont plus sujets à la déprime et au retrait et courent le risque d'être malmenés [88].

L'important pour les jeunes, c'est de pouvoir s'intégrer et s'épauler. Ceux qui se sentent rejetés ou négligés par leurs camarades adoptent souvent des comportements à risque dans le but de se faire accepter. Les jeunes qui n'ont pas d'amis proches croient souvent que la seule option est de devenir membres de groupes qui se distinguent en séchant les cours, en fumant, en prenant de l'alcool et des drogues et en s'engageant dans des activités sexuelles non appropriées ou non protégées. La fréquence de plusieurs de ces activités, notamment la consommation d'alcool, l'usage de la marijuana ou du tabac et le manque d'assiduité aux cours, s'accroît chez les jeunes entre la 6e et la 10e année. La plupart du temps, les jeunes qui se lient à ces groupes ne s'entendent pas avec leurs parents et ont très peu d'attache avec l'école. Ils passent beaucoup de temps avec leurs camarades et ne sont pas surveillés par leurs parents [89 90].

Dans les 10 à 20 prochaines années, la disparité économique grandissante creusera vraisemblablement encore davantage le fossé entre les riches et les pauvres. Les jeunes qui ne peuvent s'offrir les vêtements dernier cri, qui ne peuvent acheter les nouveautés musicales ou participer aux activités récréatives parascolaires auront de la

difficulté à s'intégrer. Les jeunes à faible revenu se sentiront marginalisés par rapport à leurs homologues de la classe moyenne. Malgré les efforts de promotion de la santé ciblant les comportements des jeunes à risque, il semble peu probable, du moins à court terme, que ces derniers abandonnent leurs activités nocives. (En fait, des données récentes dans le secteur de la prévention des maladies du cœur suggèrent que le stress lié à la survie quotidienne entrave considérablement l'efficacité de la prévention et de la promotion de la santé auprès des groupes à faible revenu [91].)

La progression rapide de la technologie informatique dans les écoles et les foyers est une autre tendance qui pourrait avoir des incidences négatives sur les relations des jeunes entre eux. Les jeunes Canadiens passent de plus en plus de temps à jouer à des jeux sur ordinateur [92]. La disponibilité accrue des ordinateurs et les facilités d'accès à l'Internet à la maison donnent aux jeunes qui se sentent marginalisés et à leur famille un substitut au sentiment d'appartenance et à l'interaction directe avec leurs camarades. Même pour les jeunes ayant un sentiment d'appartenance, la « cybersociété » – avec ses groupes de discussion, ses jeux en temps réel avec des partenaires de l'Internet, les succès musicaux les plus récents que l'on peut télécharger, enregistrer et faire jouer à satiété, ses boutiques virtuelles et un vaste répertoire de documents pornographiques – est un monde attrayant. Sur les jeunes marginaux qui ne sont pas acceptés par leurs homologues, qui se sentent seuls ou sont livrés à eux-mêmes, l'ordinateur utilisé sans restriction exerce une influence négative qui nuit à la socialisation. Les jeunes sont de plus en plus habiles et ferrés en informatique, et si l'on considère les risques inhérents à un usage malsain de l'ordinateur, on prend conscience de l'importance de s'interroger sur les enjeux de la réglementation et de la supervision de l'utilisation de l'ordinateur par les jeunes.

L'emploi, une source d'inquiétude pour les jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui sont profondément inquiets quant à leurs perspectives d'emploi et à leurs moyens de subsistance. Dans le Canada atlantique, surtout à Terre-Neuve, ce malaise se traduit par le départ d'un grand nombre de jeunes vers d'autres provinces. La disparition des emplois liés à la pêche, à l'exploitation minière et aux industries connexes, l'importance accordée au recyclage des adultes déplacés ne laissent guère d'options aux jeunes peu qualifiés et scolarisés. Si l'exploitation du pétrole et du gaz en mer est une source de croissance économique, l'absence de possibilités de formation adéquate qui leur permettrait d'acquérir les compétences spécialisées nécessaires constitue le principal obstacle à la participation des jeunes à ce secteur de l'économie. Faute de quoi, ils sont incapables de tirer parti de cet essor.

Quant aux meilleurs éléments, même les plus brillants n'osent espérer faire leur vie dans leur province natale. En raison des compressions qui ont frappé l'enseignement supérieur au cours des vingt dernières années, les études collégiales et universitaires sont devenues de moins en moins accessibles. Par ailleurs, les salaires de la région sont bien inférieurs aux salaires auxquels les diplômés universitaires peuvent aspirer dans les autres provinces canadiennes ou aux États-Unis et ceux qui sont moins scolarisés se verront proposer naturellement des salaires nettement inférieurs à leurs homologues titulaires d'un diplôme universitaire.

« JE SUIS CONVAINCU QUE JE SERAI EMBAUCHÉ, QU'IL Y AURA QUELQUE CHOSE POUR MOI QUELQUE PART. MAIS LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI EN NOUVELLE-ÉCOSSE, OU MÊME AU CANADA ATLANTIQUE, NE SONT PAS RÉJOUISSANTES. »

L'entrée sur le marché du travail est l'un des changements les plus importants marquant le passage à la vie adulte. C'est également un défi de plus en plus grand pour les jeunes. En 1996, près des deux tiers des jeunes âgés de 15 ans et un tiers des jeunes âgés de 17 à 19 ans de la région n'avaient jamais eu de travail salarié [93]. Et en raison de la disparition des emplois peu spécialisés, qui étaient autrefois accessibles aux jeunes, et de la croissance des emplois axés sur le savoir exigeant des compétences et une formation spécialisées, tout porte à croire que dans un avenir prévisible les jeunes continueront d'être défavorisés sur le marché du travail.

Les jeunes de familles à faible revenu trouveront encore moins facilement du travail que leurs homologues de familles à revenu moyen ou élevé. Dans l'ensemble, ces jeunes sans emploi se verront privés d'argent de poche et des moyens de participer aux activités récréatives et sociales avec leurs camarades. Ils seront également incapables de poursuivre des études postsecondaires et d'acquérir une formation spécialisée. Certains ont même le sentiment qu'il leur faudra avoir recours à la mendicité ou à des petits délits pour se procurer de l'argent de poche. Pour ces jeunes sans expérience de travail, l'incapacité de trouver un emploi crée un cercle vicieux. Plus longue est la période de délinquance, plus la transition vers le travail devient difficile.

Il semble que les jeunes qui travaillent ont décroché leur premier boulot dans un petit commerce ou une entreprise familiale. Les jeunes dont les parents sont des travailleurs autonomes ont l'avantage de pouvoir travailler dans l'entreprise familiale. Alors que les jeunes filles occupent le plus souvent des emplois du secteur tertiaire, les jeunes hommes trouvent le plus souvent du travail manuel ou un emploi dans le commerce [94].

« J'AI QUATRE EMPLOIS À TEMPS PARTIEL TOUT EN FRÉQUENTANT L'ÉCOLE. J'AI UNE BOURSE D'ÉTUDES MINIMALE, ALORS J'ESSAIE DE GAGNER PLUS D'ARGENT POUR PAYER MES MANUELS ET LES CHOSES ESSENTIELLES. J'AVAIS UNE ASSEZ BONNE BOURSE D'ENTRÉE, MAIS APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE, À CAUSE DE TOUS CES BOULOTS QUI S'AJOUTAIENT AUX ÉTUDES, JE N'AI PAS RÉUSSIR À LA CONSERVER... ».

Nombre de jeunes ayant un emploi essaient de concilier travail à temps partiel et études. La proportion de jeunes qui travaillent en poursuivant leurs études est à peu près la même qu'il y a 15 ans (en 1997, près de 60 % des étudiants à temps partiel et environ la moitié des étudiants à plein temps avaient un emploi rémunéré). Le rendement scolaire des jeunes qui associent travail et études n'en souffre pas si le travail ne dépasse pas 20 heures par semaine. Seulement 2 % des élèves âgés de 15 à 19 ans travaillent plus de 20 heures par semaine. Les élèves qui travaillent moins de 20 heures par semaine obtiennent de bons résultats et sont moins enclins à abandonner leurs études que ceux qui n'ont pas d'emploi. Les jeunes qui travaillent tout en fréquentant l'école sont également plus actifs physiquement que leurs homologues qui ne travaillent pas. En revanche, travailler tout en poursuivant ses études peut favoriser certains comportements nocifs comme l'usage du tabac et la consommation d'alcool [95].

Malgré la pénurie d'emplois pour les jeunes – ou peut-être en raison de cette pénurie – leur participation à des activités de bénévolat pour les associations de bienfaisance et les organismes sans but lucratif est supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans. En 1997, un tiers des jeunes Canadiens âgés entre 15 et 24 ans ont travaillé bénévolement, comparativement à 18 % en 1987. Les raisons pour lesquelles les jeunes font du bénévolat sont liées à leurs espoirs face à l'avenir : améliorer leurs possibilités d'emploi, perfectionner leurs compétences et explorer leurs propres habiletés. La plupart des jeunes bénévoles pensent améliorer leurs chances de décrocher un emploi, ce qui semble être effectivement le cas puisque 25 % des jeunes interrogés dans le cadre de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation ont répondu que leur expérience en qualité de bénévoles les avait aidés à se trouver un emploi [%].

Le fait d'occuper un emploi, d'acquérir tôt une expérience de travail et d'associer travail et études de façon équilibrée présente d'importants avantages pour les jeunes. Malheureusement, un nombre croissant d'entre eux ne peuvent profiter de cette situation avantageuse faute d'en trouver un dans une économie qui semble offrir de moins en moins de possibilités à ceux qui n'ont que peu d'expérience, voire aucune, ou de compétences particulières. Ce sont les jeunes qui vivent dans la pauvreté, dont le nombre est de plus en plus élevé, qui ont le plus besoin de travailler et ce sont justement eux qui sont le moins susceptibles de trouver du travail. Et leur situation ne s'améliorera pas dans les années à venir. Dans une société qui comptera de moins en moins de personnes en âge de travailler, donc en mesure de contribuer à l'assiette fiscale pour subvenir aux besoins de toute la population, les jeunes « dépendants » risquent d'être ostracisés. Les jeunes pauvres et sans emploi n'auront peut-être pas toujours accès à un de filet de sécurité sociale.

ÉDUCATION ET FORMATION

La famille mise à part, l'école (primaire, secondaire et postsecondaire) constitue le milieu qui influe le plus sur la vie de la plupart des enfants et des jeunes. Durant les 12 années ou plus de leur scolarité, les enfants traversent plusieurs étapes critiques de leur développement qui les conduisent à l'adolescence et au début de l'âge adulte. C'est l'école qui assure la socialisation de l'enfant et le dote des connaissances, des compétences et des ressources personnelles qui lui permettront de faire des choix qui façonneront son avenir. Les expériences scolaires des enfants et des jeunes – leurs succès et leurs luttes, leurs relations avec leurs enseignants et leurs condisciples, l'affirmation de leur propres valeurs – tous ces éléments jouent un rôle extrêmement formateur qui aura une incidence sur ce qu'ils deviendront.

Sous l'angle des grandes tendances démographiques, économiques et sociales, nous examinons dans la section suivante les enjeux liés au nombre d'inscriptions scolaires, au niveau d'instruction et à l'analphabétisme.

Les études postsecondaires ne sont pas à la portée de tous

Le taux élevé des frais de scolarité constitue un facteur important qui influence les effectifs des établissements d'enseignement postsecondaire. Ce facteur joue un rôle dissuasif croissant à mesure que les possibilités d'emploi

des jeunes se rétrécissent et que les étudiants doivent compter sur des prêts importants pour s'inscrire au collège ou à l'université. Nombre de ceux qui choisissent de poursuivre des études universitaires se retrouvent fortement endettés une fois les études terminées. Entre 1990 et 1996, le niveau d'endettement moyen des étudiants canadiens ayant terminé des études postsecondaires a grimpé, atteignant entre 6 273 $ (pour les diplômés de collèges communautaires) et 10 341 $ (pour les diplômés universitaires). En 1996, près de 2 600 étudiants ont déclaré faillite, moins de 12 mois après avoir obtenu leur diplôme [97]. Les universités des provinces de l'Atlantique sont au nombre des universités canadiennes dont les frais de scolarité sont les plus élevés. Et le coût des études postsecondaires est l'une des principaux soucis des jeunes qui craignent de ne pas avoir les moyens de poursuivre leurs études postsecondaires ou de terminer leurs études lourdement endettés.

« TOUT CE QUE JE SUIS CAPABLE DE VOIR, CHAQUE FOIS QUE J'ENTREPRENDS UNE NOUVELLE ANNÉE À L'UNIVERSITÉ ET QUE MA DETTE AUGMENTE, CE SONT LES DETTES QUE JE SERAI OBLIGÉ DE TRAÎNER QUAND J'AURAI FINI MES ÉTUDES ET QUE JE COMMENCERAI MA CARRIÈRE. COMMENT EST-CE QUE JE VAIS FAIRE? JE VEUX DIRE, COMMENT ESSAYER DE VIVRE SA VIE ET EN MÊME TEMPS REMBOURSER CES DETTES ÉNORMES? »

« SI LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS NÉCESSAIRES, NOUS SERONS TOUJOURS AUX PRISES AVEC LA QUESTION DE SAVOIR COMBIEN IL NOUS FAUDRA D'ANNÉES APRÈS L'UNIVERSITÉ POUR REMBOURSER NOS PRÊTS ÉTUDIANTS. C'EST UN PEU DÉCOURAGEANT. »

« MA PETITE AMIE EST À DALHOUSIE CETTE ANNÉE – EN PREMIÈRE ANNÉE – ET ELLE A UN PRÊT ÉTUDIANT DE 7 000 $. SI C'EST LA MÊME CHOSE PENDANT QUATRE ANS, IMAGINEZ LE MONTANT DE DETTES QU'ELLE AURA. »

Les études secondaires ne suffisent pas

Les études postsecondaires sont la clé de l'avenir. Compte tenu de la nécessité des études et d'une formation postsecondaires pour trouver sa place dans l'économie du savoir, les jeunes n'auront peut-être pas d'autre choix dans les 10 à 20 prochaines années que de terminer leurs études secondaires. La plupart des analystes s'entendent pour affirmer que l'obtention du diplôme d'études secondaires n'est plus en soi une préparation suffisante pour obtenir un emploi à plein temps. C'est toutefois le niveau minimum requis pour échapper à la marginalisation. Ceux qui ne seront pas en possession de leur diplôme d'études secondaires risquent fort d'être pauvres, de souffrir du chômage chronique et de dépendre de l'aide sociale. Ceux qui décrochent un diplôme ont une plus forte chance d'avoir accès à des études et à une formation supérieures [98].

« MON PÈRE EST PROPRIÉTAIRE D'UNE STATION-SERVICE ET IL A ESSAYÉ D'EMBAUCHER UN GARÇON QUI AVAIT SA 11E ANNÉE. MAIS IL S'EST RÉVÉLÉ INCAPABLE DE MANŒUVRER LA POMPE À ESSENCE, DE REMPLIR LES FORMULAIRES ET DE FAIRE LA CAISSE. QUAND ON VOIT QU'UN GARS DU NIVEAU DE LA 11E ANNÉE N'EST PAS CAPABLE DE MANŒUVRER UNE POMPE À ESSENCE, C'EST PLUTÔT TRISTE. »

Les taux de décrochage ne donnent toutefois pas une idée de ce qui se passe en réalité. Un quart des élèves du secondaire qui étaient des décrocheurs en 1991, ont obtenu leur diplôme en 1995 et la plupart de ces jeunes envisageaient de poursuivre leurs études [99].

Les possibilités de trouver un emploi augmentent pour les jeunes participant à des programmes d'enseignement coopératif qui associent une expérience de travail aux études de niveau secondaire et postsecondaire. Depuis les 20 dernières années, les programmes d'enseignement coopératif canadiens sont quatre fois plus nombreux. Les étudiants inscrits à ces programmes acquièrent des compétences et une expérience professionnelle qui leur sont directement utile pour obtenir un emploi après leur diplôme. En 1996, 84 % des finissants des provinces de l'Atlantique inscrits à des programmes d'enseignement coopératif au niveau postsecondaire avaient trouvé un emploi. Sur le marché du travail actuel, et dans un avenir prévisible, les programmes d'enseignement coopératif donnent une longueur d'avance aux étudiants participants [100].

On n'a pas eu raison de l'analphabétisme chez les jeunes

Parmi les compétences que transmet l'école, rien n'est plus important que d'apprendre à lire et à écrire. C'est la clé pour acquérir l'estime de soi et l'autonomie, et un préalable indispensable à la pleine participation à la société. C'est également un bon indicateur de l'accès aux débouchés. Selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA), 10 % des jeunes Canadiens ne savent pas lire couramment ni écrire correctement. L'aptitude à lire et à écrire convenablement est associée au contexte socio-économique : les enfants qui viennent à l'école le ventre vide ont un handicap à surmonter en matière d'apprentissage. Néanmoins, selon l'EIAA, la différence dans les niveaux d'alphabétisation entre les enfants de familles à faible revenu et ceux de familles à revenu moyen ou élevé est négligeable dans plusieurs provinces. Toutefois, dans les provinces de l'Atlantique, les jeunes de familles défavorisées sur le plan économique accusent un retard en lecture et en écriture par rapport à ceux des groupes ayant un statut socio-économique plus élevé. Ces résultats portent à croire que le système d'éducation a une vocation égalitaire. Pour combler le fossé entre les jeunes nantis et les jeunes pauvres du Canada atlantique en ce qui a trait à l'aptitude à lire et à écrire, les provinces de l'Atlantique auraient peut-être intérêt à s'inspirer des expériences d'autres régions du Canada afin de trouver des moyens d'améliorer les ressources et l'enseignement de la lecture et de l'écriture [101].

Aller au-delà des trois aptitudes de base

L'effet perturbateur sur la vie des enfants et des jeunes des transitions économiques et sociales se manifeste souvent de manière plus aigue en milieu scolaire, où les enseignants doivent s'occuper chaque jour d'enfants qui ont le ventre vide, sont violents et ont de graves problèmes de comportement. Les éducateurs font état de difficultés croissantes face à des enfants et des jeunes ayant une faible estime de soi et un manque de maîtrise de leurs émotions. L'un des changements les plus positifs observés dans les écoles canadiennes est une tendance à introduire dans le programme d'études des éléments tenant compte du développement affectif des enfants. Ces dernières années, à partir de concepts faisant intervenir l'intelligence affective, la résolution de conflits, la

médiation par les pairs et la non-violence, les écoles des provinces de l'Atlantique et d'autres régions ont pris des mesures pour s'attaquer de façon constructive à ces enjeux qui n'étaient pas auparavant de leur ressort.

Il n'est pas raisonnable de penser que les écoles pourront à elles seules résoudre les problèmes associés aux familles dysfonctionnelles. Néanmoins, les efforts consentis par les écoles pour stimuler l'estime de soi et favoriser la non-violence et l'altruisme ne peuvent qu'avoir un rôle bénéfique sur le développement affectif de tous les enfants et des jeunes d'aujourd'hui et de demain. Les résultats d'une enquête internationale semblent corroborer cette affirmation : selon la grande majorité des jeunes Canadiens (âgés de 11 à 24 ans), il est important de se montrer courtois et d'aider les personnes moins favorisées [102].

Au cours des 10 à 20 prochaines années, les études occuperont une place encore plus importante dans la vie des jeunes en raison de la nécessité accrue d'études supérieures pour s'intégrer à la nouvelle économie du savoir. Les connaissances en informatique revêtent également de plus en plus d'importance, et en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences dans ce domaine, les systèmes d'éducation de la région de l'Atlantique préparent les enfants et les jeunes pour l'avenir. Toutefois, les apprentissages de base en lecture, écriture et calcul, de même que l'esprit critique, continuent d'être les compétences plus importantes recherchées par les employeurs.

Les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire, en particulier s'ils ont concilié études et expérience de travail coopératif seront en bonne position pour trouver un emploi. Toutefois, si les débouchés qui s'offrent aux jeunes ne s'améliorent pas, nombre d'entre eux devront vraisemblablement poursuivre leurs études dans des établissements postsecondaires ou aller tenter leur chance ailleurs. Le fossé qui sépare les jeunes diplômés universitaires et les autres continuera de s'élargir et les jeunes qui ne termineront pas leurs études secondaires se retrouveront dans une impasse.

Pour offrir à tous les jeunes des débouchés – en particulier ceux qui sont sous-scolarisés – pour en faire des participants à part entière au marché du travail et à la société, il faut mettre en place des programmes de lutte contre le décrochage scolaire, associés à un système bien articulé d'orientation professionnelle et de programmes d'enseignement coopératif leur permettant d'acquérir une expérience en milieu de travail. À une époque où les pressions s'accentuent en faveur d'une réduction du coût de l'éducation pour tenir compte de la baisse du nombre d'inscriptions dans les 10 à 20 prochaines années, il ne sera pas facile de répondre à ces besoins.

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

L'environnement qui nous entoure est plus qu'un simple décor où se passe notre vie. La nature et le cadre bâti jouent un rôle important dans la survie et le bien-être de l'espèce humaine. L'air, l'eau, le sol, les plantes et les interactions des êtres humains avec les ressources naturelles sont des aspects de l'écosystème qui jouent un rôle

déterminant sur la santé à bien des égards. De même, les immeubles, les routes, les systèmes d'énergie, le transport, l'industrie et ses sous-produits, tous ces éléments ont une incidence sur la santé et le bien-être des jeunes et des personnes plus âgées.

Un logement insalubre, un problème pour beaucoup de jeunes

Le logement est l'un des besoins fondamentaux. La qualité du logement peut avoir une incidence sur la santé et le développement des enfants et des jeunes. Un logement insalubre est souvent caractérisé par la mauvaise qualité de l'air ambiant, la présence de vermine, la contamination par le plomb, l'amiante et les pesticides, une régulation inadéquate de la température et des risques d'accidents qui sont fort préjudiciables à la santé des jeunes. Étant donné que les logements insalubres sont habituellement situés à proximité de rues ou de routes à grande circulation, la sécurité des personnes et la qualité de l'air ambiant sont extrêmement préoccupants pour les habitants de ces quartiers.

Le nombre de familles à faible revenu consacrant un pourcentage important de leur budget pour payer le loyer d'un logement malsain situé dans un endroit dangereux est deux fois plus élevé que celui des familles mieux nanties[103 104]. Au cours des dix dernières années, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis fin au financement de nouveaux logements sociaux et un nombre croissant de familles à faible revenu n'ont d'autre choix que de s'installer dans des logements insalubres ou hors de prix sur le marché privé, ou d'être sans abri. On ne s'attend pas prochainement à des améliorations à cet égard. Étant donné que le nombre de familles pauvres ayant des enfants augmente, et que l'offre de logements sociaux demeure stagnante, les perspectives d'avoir accès à un logement adéquat ne s'améliorent guère pour les jeunes.

La pollution de l'air, un danger pour la santé

La pollution de l'air – à l'intérieur et à l'extérieur – est une question qui inquiète de plus en plus de Canadiens. Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé, qui peuvent aller de l'irritation à la maladie et à la mort, sont bien documentés. Les enfants et les jeunes dont le corps est encore en croissance sont plus sensibles aux effets de cette pollution que les adultes d'âge moyen. Ils respirent plus de polluants et leurs poumons risquent davantage de subir des dommages irréparables.

L'asthme chez les enfants canadiens est une maladie grave et le nombre d'enfants qui en sont atteints a doublé en 15 ans. Cette maladie, qui devient de plus en plus répandue est également l'une des principales causes d'absentéisme à l'école et la maladie chronique la plus commune chez les enfants [105]. La région de l'Atlantique est la région canadienne où le taux d'asthme est le plus élevé.

Bien que les scientifiques ne comprennent pas encore très bien ce qui provoque l'asthme, il existe de fortes indications qui relient cette maladie à la pollution de l'air intérieur et extérieur. Parmi les sources de pollution de l'air intérieur, mentionnons les produits chimiques tels les gaz provenant du chauffage et de la cuisson des aliments

ou des matériaux de construction, des pesticides et des produits ménagers ainsi que de contaminants biologiques, comme la moisissure, les acariens détriticoles, les bactéries et les squames d'animaux. La fumée secondaire est particulièrement nocive pour la santé respiratoire des enfants et constitue une cause importante de crises d'asthme.

Ces dernières années, la qualité de l'air ambiant dans les écoles canadiennes a pris une grande importance. Les enfants et les jeunes passent un grand nombre d'heures à l'école. Dans les provinces de l'Atlantique, nombre d'enfants et d'enseignants sont tombés malades en raison de polluants à l'intérieur des bâtiments scolaires. Ces incidents ont suscité l'attention des médias et les scientifiques, de même que les conseils scolaires, surveillent maintenant de près la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments scolaires et élaborent des stratégies d'amélioration, par exemple, l'interdiction des parfums, l'utilisation de produits et de matériaux respectueux de l'environnement, une meilleure maintenance des systèmes de chauffage et de conditionnement de l'air, l'enlèvement de la moisissure et la réfection des plus vieux bâtiments. Néanmoins, en raison du coût probablement élevé des solutions techniques nécessaires pour résoudre les problèmes associés à la vétusté de nombreux bâtiments scolaires, il est peu vraisemblable qu'on réussisse à les éliminer facilement. Il faut plutôt s'attendre à ce que, dans les 10 à 20 prochaines années, on axe davantage les efforts sur l'élaboration de lignes directrices et de stratégies pratiques pour améliorer la qualité de l'air des écoles.

La qualité de l'air ambiant est une autre source de danger pour les enfants et les jeunes qui souffrent d'insuffisance respiratoire chronique. L'ozone au niveau du sol et les particules en suspension dans l'air sont deux polluants communs associés à l'asthme. Bien qu'au cours des dernières années, d'autres polluants ayant également des répercussions négatives sur la santé (le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote) soient en régression au Canada, la quantité d'ozone au niveau du sol et de particules en suspension dans l'air a augmenté [106]. En 1997 et 1998, le taux de polluants relâchés dans l'atmosphère par les industries canadiennes a augmenté de 12,3 %. Les écologistes se disent de plus en plus inquiets de cette hausse qui témoigne d'une baisse de la volonté des pouvoirs publics et de l'industrie à réduire la pollution [107].

Les jeunes qui vivent dans la pauvreté risquent davantage d'être malades

En ce qui a trait à l'exposition aux risques liés à l'environnement, les enfants et les jeunes qui vivent dans la pauvreté sont généralement plus susceptibles de souffrir des effets néfastes d'un environnement malsain. Les enfants et les jeunes de familles à faible revenu vivent dans des conditions où les risques de maladies sont plus élevés. Ils vivent dans des logements insalubres et dangereux en raison, par exemple, de l'amiante, du plomb et de la moisissure. Ils sont exposés à la fumée secondaire et habitent dans des quartiers situés à proximité de routes à grande circulation, de zones industrielles ou de sites d'enfouissement. La baisse du nombre de logements sociaux augmente la probabilité qu'avec le temps, un plus grand nombre d'enfants et de jeunes soient exposés à des conditions malsaines liées à l'environnement.

La perte des ressources naturelles a une incidence sur les jeunes

L'épuisement des ressources naturelles dans la région de l'Atlantique, en particulier la disparition de la pêche à la morue à Terre-Neuve, a eu de graves conséquences sur la vie des jeunes. Non seulement le moratoire sur la pêche à morue a privé leurs parents et leur collectivité de leurs moyens de subsistance, introduisant un stress considérable et détruisant le tissu social, mais il a également privé les jeunes de leur futur gagne-pain et des réseaux de soutien social que leur offraient ces collectivités marquées autrefois par la continuité. Les divisions sociales créées par la répartition inégale des indemnités gouvernementales liées à La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA), ont créé du ressentiment et de la discrimination à l'égard de certains jeunes dont les familles avaient reçu des indemnités [108].

Les jeunes se soucient de l'environnement

Grâce à l'introduction de cours sur l'environnement dans les programmes scolaires, les enfants et les jeunes ont l'avantage d'être mieux informés sur les problèmes environnementaux que ne l'étaient leurs parents. Ils savent que la pollution industrielle, la pollution de l'air intérieur et l'épuisement des ressources naturelles sont des phénomènes environnementaux qui ont des répercussions appréciables sur leur santé et leur bien-être. Ils sont également conscients que ces phénomènes ne sont pas le résultat de circonstances naturelles, mais bien d'activités et d'interventions humaines. Ils ont grandi avec le recyclage et comprennent l'importance de la réduction des déchets. Leur conscience et leur connaissance de ces réalités incitent à agir, au point que nombre d'organisations communautaires vouées à la protection de l'environnement, de nouvelles entreprises environnementales et de groupes de pression des usagers sont dirigés par des jeunes de la tranche d'âge supérieure. Au cours des prochaines décennies, même si leur nombre s'amenuise, les jeunes devront faire l'effort de poursuivre dans la voie de la protection de l'environnement et conserver leur idéal au cours de la période où ils passeront du rôle de militant à celui de décideur.

SOINS DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

À l'époque de l'adolescence, les jeunes doivent mener à bien plusieurs tâches cruciales pour leur développement – identification à un modèle positif, acquisition d'une plus grande autonomie, maîtrise de l'interdépendance avec les camarades et les adultes, préparation au marché du travail, poursuite des études et enfin préparation en vue de devenir des parents compétents [109]. Ces tâches ont une incidence sur leur santé physique et affective, mais leur état de santé a aussi une incidence sur la façon dont ils franchiront ces étapes. Contrairement aux personnes des autres groupes d'âge, les jeunes ont moins besoin de services de santé primaires puisque les maladies aiguës et chroniques sont relativement peu communes dans leurs groupes d'âge. Néanmoins, certaines questions sont de la plus haute importance pour la santé des jeunes et nécessitent des programmes et des services cibles. Dans la partie suivante, nous examinons certains enjeux d'importance cruciale pour la santé mentale et physique des jeunes, à la lumière des tendances démographiques, sociales et économiques analysées ci-avant.

L'estime de soi, la clé de la santé mentale chez les jeunes

La majorité des jeunes Canadiens âgés de 12 à 18 ans semblent bien équilibrés et considèrent qu'ils ont de bonnes relations avec leur famille, leurs camarades et leurs enseignants. Néanmoins, un nombre important de jeunes éprouvent des difficultés d'adaptation liées à leur équilibre émotionnel. L'anxiété, une image corporelle peu satisfaisante, la solitude, la dépression, les troubles de l'alimentation, l'abus d'alcool ou d'autres drogues, la marginalisation par rapport aux pairs et à la famille, et la maladie mentale sont des problèmes qu'éprouvent un nombre important de jeunes et qui peuvent mener au suicide. La faible estime de soi est une caractéristique que l'on retrouve à la base de tous ces problèmes dont souffrent les jeunes [110].

L'estime de soi est un aspect complexe de l'équilibre personnel et le résultat d'interactions subtiles entre les déterminants de la santé. Un statut socio-économique peu élevé constitue un facteur de risque important : les enfants de familles pauvres sont plus enclins à avoir une faible estime de soi et les troubles de santé mentale associés à cette caractéristique que les enfants de familles nanties. Toutefois, plusieurs jeunes de familles riches peuvent également avoir une faible estime de soi (et tous les enfants pauvres ne présentent pas cette caractéristique), ce qui porte à croire que ce ne sont pas uniquement les facteurs socio-économiques qui entrent en ligne de compte.

Nous avons déjà vu que certains facteurs de protection interagissent avec les grands déterminants pour permettre aux enfants d'acquérir des ressources personnelles pour surmonter les difficultés de la vie et faire des choix sains. Ces facteurs incluent un développement sain durant l'enfance, le sentiment d'appartenance, le ressort psychologique et une riche palette de possibilités. Les deux facteurs ayant la plus grande influence sur la vie des enfants sont le revenu familial et les compétences parentales. Bien qu'au Canada la recherche sur ces concepts soit encore peu avancée, la famille semble la clé de tous ces éléments. Les enfants élevés dans un environnement stable par des parents aimants mais fermes, dont les besoins de base sont satisfaits et qui sont appréciés pour ce qu'ils sont, sont plus susceptibles de devenir des jeunes et des adultes sains, capables et bien équilibrés. Ils acquièrent les compétences nécessaires pour surmonter les échecs et faire des choix positifs ayant une incidence sur leurs habitudes de vie et leur bien-être. Les enfants qui ne bénéficient pas d'un cadre familial harmonieux, qui sont aux prises avec des conflits, souffrent d'abus, de négligence et de l'indifférence ou de l'incompétence des parents sont des enfants à risque.

Après les accidents de la route, le suicide est la deuxième cause de mort accidentelle chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Au cours des 30 dernières années, le taux de suicide chez les jeunes hommes a monté en flèche. Dans le groupe de 15 à 19 ans, le taux de suicide a doublé depuis 1970, passant de 7 à 14 suicides pour 100 000 personnes. C'est chez les hommes âgés de 20 à 24 ans que l'on trouve le taux de suicide le plus élevé. Ces taux ont toutefois légèrement diminué au cours des dix dernières années. En revanche, dans les années 90, le nombre de suicides chez les jeunes âgés de 10 à 14 ans est passé de 27 à 39 par an. Les jeunes femmes sont moins enclines à se suicider, mais sont plus souvent hospitalisées pour des tentatives de suicide[111 112].

Les tentatives de suicide chez les jeunes Autochtones sont cinq fois plus élevées que chez leurs homologues non autochtones. Dans la région de l'Atlantique, Terre-Neuve (à l'exception du Labrador, où le taux de suicide chez les jeunes de Davis Inlet est extrêmement préoccupant) et l'Île-du-Prince-Édouard ont, en général, des taux de suicides bien inférieurs à la moyenne nationale de 13,2 pour 100 000 [113].

Les conditions qui mènent au suicide sont assez bien connues. Le suicide est souvent précédé d'une dépression, de solitude ou de l'abus d'alcool ou d'autres drogues. Les jeunes qui sont seuls et déprimés risquent davantage de se sentir impuissants, irritables et insatisfaits de leur image corporelle. La confusion quant à l'orientation sexuelle accroît le risque de suicide chez les jeunes. La plupart du temps, les jeunes qui se suicident sont isolés de leur famille et de leurs pairs. La dépression est plus fréquente chez les jeunes que chez les adultes, chez les filles que chez les garçons, et au sein des groupes à faible revenu que des groupes à revenu moyen ou élevé [114]. L'abus d'alcool et l'usage de drogues sont à la hausse chez les jeunes. En 8e année, un jeune sur cinq fait usage de la marijuana ou du haschisch et, en 10e année, plus des deux cinquièmes des élèves prennent de la drogue. Il n'est pas rare que des jeunes de 12 ans fassent une consommation excessive d'alcool (jusqu'à s'enivrer) et cette situation est courante chez les jeunes de 10e année [115].

Outre ces tendances générales, l'usage d'autres drogues gagne du terrain chez les jeunes de la 7e à la 12e année, notamment les hallucinogènes (LSD, PCP), les stimulants et les produits pour inhalation. Mais, plus alarmant encore, un petit pourcentage de jeunes du premier et du deuxième cycle de l'école secondaire font usage de cocaïne et d'héroïne. L'usage des drogues est plus répandu en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick qu'à Terre-Neuve. Toutefois, on observe une consommation d'alcool élevée chez les jeunes de cette province [116].

La prévention du suicide chez les jeunes, de même que la prévention de la dépression et de l'usage de drogues qui peuvent mener au suicide, continuera à être une grande priorité pour les soins de santé s'adressant aux jeunes. Nombre des facteurs de risque que l'on trouve à la base de ces problèmes – c'est-à-dire la pauvreté, le chômage et l'incertitude économique associés aux rapides changements sociaux, et à la disparition des ressources des institutions et des collectivités, l'éclatement de la famille et le dysfonctionnement familial – sont des tendances qui influenceront vraisemblablement la vie des enfants et des jeunes de la région de l'Atlantique dans un avenir prévisible, faisant peser sur les jeunes le risque de problèmes de santé mentale dans les décennies à venir.

Un mode de vie sain, la clé de la santé physique chez les jeunes

Les jeunes Canadiens sont généralement en bonne santé. Les maladies aiguës et chroniques ne sont pas des enjeux importants pour la plupart des jeunes ayant dépassé le stade des maladies infantiles et qui ne sont pas encore sujets aux effets physiques du vieillissement. Les principaux enjeux pour la santé des jeunes sont les comportements et les styles de vie qui, à court terme, peuvent affecter leur bien-être et, plus important encore, réduire leurs chances de vivre longtemps en bonne santé. Les enjeux liés à la santé en matière de sexualité et de reproduction, à l'usage du tabac et aux niveaux d'activité physique occupent une place importante parmi les inquiétudes inhérentes à la santé des jeunes.

La grossesse chez les adolescentes, les maladies transmises sexuellement et l'abus sexuel envers des jeunes, tous ces problèmes constituent des enjeux importants pour la santé des jeunes. Même si l'on observe depuis une quinzaine d'années une baisse des naissances chez les adolescentes des provinces de l'Atlantique, les relations sexuelles non protégées entre jeunes sont très répandues et le nombre de grossesses chez les adolescentes demeure très élevé. L'incidence des infections à chlamydia et de la gonorrhée est toujours en hausse et l'incidence de l'infection par le VIH continue de grimper chez les jeunes hommes homosexuels.

Contrairement aux maladies transmises sexuellement et aux grossesses chez les adolescentes, l'abus sexuel à l'égard des jeunes n'est pas lié à un comportement à risque, mais plutôt à la criminalité. Les cas de violence sexuelle sont plus fréquents dans la région de l'Atlantique (en particulier à Terre-Neuve) que dans le reste du Canada et ce sont les enfants et les jeunes qui en sont le plus souvent victimes. Bien qu'on ne dispose pas de chiffres étayés pour la région, on sait que la violence associée à l'abus sexuel des jeunes femmes dans le cadre des rencontres homme-femme constitue un problème d'une acuité croissante dans l'ensemble du Canada [117,118].

L'usage du tabac chez les jeunes Canadiens progresse également, en particulier chez les jeunes filles. Dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans, près d'une fille sur trois et plus d'un garçon sur quatre fument. Mais, plus alarmant encore, près d'un jeune sur dix, dans le groupe d'âge de 12 à 14 ans, a commencé à fumer. Dans la région, l'usage du tabac chez les jeunes est plus élevé que la moyenne canadienne et a augmenté de façon considérable au cours des dernières années [119,120].

Malheureusement, les programmes d'éducation visant à réduire l'usage du tabac et les relations sexuelles non protégées chez les jeunes n'ont pas connu un grand succès. Il en a été de même de la loi visant à interdire aux jeunes l'accès à la cigarette. On commence à prendre conscience de l'inefficacité des interventions axées sur des comportements à risque spécifiques chez les jeunes. Ce domaine de la prévention et de la promotion nécessite une plus grande attention et une recherche plus poussée. Il est fréquent que certains jeunes, en particulier les jeunes marginalisés, rejettent en bloc tout ce qui est valorisé par l'école, les parents et la société, au profit d'activités à risque. Cette attitude est une façon d'affirmer leur « indépendance ». Pour qu'un programme de promotion de la santé ciblant les jeunes soit efficace, il doit être accessible au public ciblé (il faut prévoir, par exemple, des centres de santé pour jeunes intégrés aux écoles secondaires ou situés à proximité et d'autres centres d'activités pour les jeunes). Il est également important que les jeunes participent à la conception et à la mise en œuvre du projet. Le personnel des programmes de promotion de la santé ciblant les jeunes doit être constitué de professionnels disponibles et d'autres jeunes dûment formés. Les services offerts aux jeunes (par exemple, la contraception et les tests cliniques) doivent être gratuits ou peu coûteux.

Pour examiner les causes profondes de l'usage du tabac et des relations sexuelles non protégées chez les jeunes, il est nécessaire d'adopter des approches intégrées reconnaissant le rôle de la famille, de l'école, des groupes de camarades et de la collectivité. Une action concertée s'impose entre les pouvoirs publics et les citoyens pour améliorer les conditions socio-économiques qui favorisent la formation de familles aimantes, d'institutions

dynamiques et de collectivités ouvertes aux jeunes. Alors que la population de jeunes est en déclin par rapport à l'assemble de la population et que les inquiétudes face à l'accroissement de la population de personnes âgées dominent le programme politique, il nous faut trouver la volonté politique de nous attaquer aux problèmes de santé des jeunes. Compte tenu des tendances actuelles, les obstacles qui empêchent de s'attaquer à ces enjeux risquent de se multiplier au cours des 10 à 20 prochaines années.

L'activité physique constitue l'un des meilleurs moyens de rester en bonne santé à tout âge. L'exercice physique pratiqué régulièrement a une incidence sur tous les aspects du bien-être, y compris la capacité cardio-vasculaire, la quantité de tissu adipeux, la tension artérielle, le sommeil et l'estime de soi. L'adoption d'un style de vie actif à l'adolescence, non seulement a des répercussions positives sur la santé des jeunes, mais ouvre la voie à une bonne forme physique et à un bien-être important tout au long de la vie.

Cependant, il est possible que la technologie ait remplacé l'exercice physique comme principale activité de loisir chez les jeunes Canadiens. Dans l'ensemble, les jeunes sont moins actifs physiquement qu'ils l'étaient il y a une dix ans. Cette baisse de l'activité physique coïncide avec une hausse assez considérable de la quantité de temps que les jeunes, en particulier les garçons, consacrent aux jeux sur ordinateur. Néanmoins, les jeunes Canadiens sont plus actifs sur le plan physique que leurs homologues de la plupart des autres pays industrialisés [121].

LES FONDEMENTS D'UN AVENIR PLUS PROMETTEUR POUR LES JEUNES

LES DÉFIS POUR LES JEUNES DE L'ATLANTIQUE AU COURS DES 10 À 20 PROCHAINES ANNÉES

À l'aube du nouveau millénaire, les jeunes du Canada atlantique font face à des défis très différents de ceux qu'ont dû relever les générations passées. L'économie, le vieillissement de la population et les changements sociaux créent des conditions qui, pour tous les groupes d'âge, façonneront un avenir qui ne ressemblera que de très loin au passé. En raison de leur nombre, les baby-boomers vieillissants constitueront une force dominante pendant les 40 prochaines années au sein de la population, comme ils l'ont été à chaque étape de leur vie au cours du dernier demi-siècle en raison de leur nombre. Comparativement aux baby-boomers, les jeunes – des adolescents aux jeunes adultes – formeront une petite minorité qui sera en déclin alors même que la population de personnes âgées ira croissant.

En tant que groupe, au cours des 10 à 20 prochaines années, les jeunes atteindront leur majorité à une époque de croissance économique incertaine et de changements sociaux et technologiques sans précédent. Certains d'entre eux seront moins prospères que leurs parents et grands-parents. En tant que groupe, il leur faudra travailler main dans la main avec la population plus importante de personnes âgées pour attirer l'attention du pouvoir politique et jouer un rôle dans la gestion des ressources économiques. Alors que la génération du baby-boom prendra sa retraite, la génération de jeunes, plus petite, se trouvera face à un choix d'emplois considérable. Parallèlement, ces

jeunes assumeront une part croissante de la responsabilité de la productivité économique et les coûts sociaux grandissants du soutien d'une population vieillissante. Par ailleurs, les institutions qui auront eu la plus grande influence sur la vie des jeunes – la famille et l'école – évolueront en fonction des forces puissantes qui restructureront la société. À mesure que les rôles familiers déboucheront sur des structures, des normes et des rôles nouveaux, les deux grandes institutions que sont la famille et l'école seront moins sollicitées dans leur rôle traditionnel relativement à l'éducation de base des jeunes. D'autre part, les bouleversements sociaux créeront de nouvelles possibilités pour ces importantes institutions sociales leur permettant de devenir plus flexibles et adaptables au fil du temps.

Cependant, les tâches et les besoins des jeunes ne changent pas. Les jeunes de demain traverseront les étapes de l'enfance à l'âge adulte en recherchant l'indépendance, une image positive de soi et des façons d'interagir avec leurs camarades et les adultes, tout en se préparant à entrer sur le marché du travail. Ils continueront à avoir besoin d'un fond solide d'estime de soi, de confiance en soi et de saines habitudes de vie personnelles acquis grâce à un développement affectif et physique sain à toutes les étapes de l'enfance. Afin d'avoir la faculté d'adaptation requise pour surmonter les obstacles et les inévitables échecs qui ponctuent le chemin du monde des adultes, ils devront développer leur ressort psychologique et entretenir des relations fortes et positives avec la famille, l'école et les camarades. Pour exploiter pleinement leur potentiel, les jeunes de l'avenir, comme ceux d'aujourd'hui, auront besoin d'être parfaitement intégrés à la société. L'intégration sociale des jeunes continuera à dépendre de l'éventail des possibilités qui leur sont offertes, notamment de parents jouant leur rôle de façon constructive et de familles fonctionnelles, d'une éducation de qualité, d'un logement adéquat, de quartiers sûrs, de loisirs sains et de bons emplois.

Au cours des prochaines décennies, les ressources personnelles des jeunes, même ceux qui jouissent de la meilleure santé, seront durement mises à l'épreuve. À l'heure actuelle, les jeunes sont plus nombreux à mener à bien les tâches qui leur incombent et à devenir des membres adultes productifs de la société. La plupart sont en bonne santé et bien adaptés, disposent des ressources personnelles leur permettant de relever les défis qu'ils rencontrent dans leur passage à la vie adulte : s'instruire, nouer des relations saines et intimes et acquérir une expérience de travail débouchant sur une carrière.

Au cours des 20 prochaines années, sans interventions de politiques majeures, la montée en flèche du coût des études postsecondaires dissuadera un grand nombre de jeunes de fréquenter l'université ou le collège. Ceux qui obtiennent des diplômes ou des grades termineront leurs études avec un lourd endettement. Jusqu'à l'horizon de 2010, la pénurie de bons emplois et les salaires peu élevés en vigueur dans les provinces de l'Atlantique contraindront les jeunes les plus instruits et les plus compétents à quitter la région. À ce moment-là, le départ à la retraite de la plus grande partie des baby-boomers ouvrira peut-être des perspectives d'emplois et contraindra les employeurs locaux à payer plus cher pour combler les postes en recrutant des personnes compétentes.

Les jeunes qui feront leur entrée sur le marché du travail au cours des 20 prochaines années seront ferrés en informatique, grâce à l'usage généralisé des ordinateurs en milieu scolaire. Ceux qui ont accès à l'ordinateur chez eux seront probablement privilégiés par rapport aux jeunes défavorisés et ce, dans tous les domaines qui demandent des habiletés informatiques. Quant aux jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, ils seront probablement fort défavorisés, même s'ils sont calés en informatique. Par ailleurs, les jeunes qui passent leur temps sur ordinateur plutôt que de nouer d'étroites relations personnelles courent le risque de demeurer marginaux.

Les grandes tendances sociales, économiques et démographiques feront peser des défis considérables sur les jeunes défavorisés. Même s'il ne s'agit que d'une minorité, un nombre important de jeunes ne réussissent pas leur transition vers l'âge adulte. Ils finissent par décrocher après avoir lutté pour terminer leurs études secondaires. Ils ne parviennent pas à trouver un emploi et doivent se tourner vers l'aide sociale. Quant à leurs relations avec la famille et les amis, elles ne leur offrent pas la plupart du temps le soutien dont ils ont besoin. Pour cette catégorie de jeunes, le dénominateur commun est la pauvreté et il se trouve que la pauvreté chez les enfants et les jeunes des provinces de l'Atlantique semble constamment gagner du terrain.

Dans la région, les trois tendances – perte continue d'emplois non spécialisés, taux de chômage élevé et croissance de l'économie du savoir – s'affirment au détriment des défavorisés. À moins d'un renversement de situation, un nombre croissant de jeunes seront confinés à une vie caractérisée par le décrochage scolaire, l'analphabétisme et le non-emploi. Ils pourraient devenir des parents-adolescents, vivre dans les rues, percevoir l'aide sociale, faire usage des drogues ou consommer de l'alcool, se livrer à des activités criminelles, se laisser envahir par la dépression et se suicider. Malheureusement, les Autochtones en raison d'un accroissement rapide de la population de jeunes et des taux élevés de pauvreté, risquent d'être encore plus durement touchés que les autres par tous ces fléaux.

RESSOURCES POUR UN BEL AVENIR

La famille, pierre angulaire du développement de l'enfant

La plupart des spécialistes s'accordent pour dire que la famille, l'école et la collectivité constituent les principaux axes d'influence sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. Les jeunes qui n'ont pas de relations familiales positives avec une famille aimante, ne se sentent pas acceptés à l'école ou n'ont pas accès à des possibilités dans la collectivité sont souvent ceux pour qui la transition vers l'âge adulte aboutit à une spirale qui les tire vers le bas, dans un monde où ils se sentent aliénés, marginalisés et désespérés. Lorsqu'ils ont la possibilité de développer des rapports positifs et efficaces avec leurs parents, qu'ils ont accès à une éducation de qualité et vivent dans une famille disposant d'un revenu adéquat, les jeunes ont le maximum de chances de devenir des adultes sains.

Pour que les familles soient en mesure d'offrir à leurs enfants et aux jeunes le soutien et la protection dont ils ont besoin, il faut alléger leur fardeau. Les parents doivent avoir accès à l'information et à un soutien pour assumer

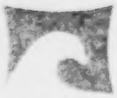

leur rôle de façon efficace, afin de permettre à leurs enfants de développer des aptitudes sociales, des valeurs et le ressort psychologique dont ils auront besoin. Ils pourront ainsi ne jamais rompre la communication avec leurs enfants et maintenir la discipline de manière cohérente en enseignant le respect. À une époque où les familles subissent de rapides transformations, il sera encore plus important pour les parents seuls et les parents de familles reconstituées d'être épaulés dans un rôle qui peut être nouveau et sans référence.

« IL Y AVAIT BEAUCOUP D'ÉLÈVES DANS MON ÉCOLE SECONDAIRE QUI VIVAIENT DANS DES LOGEMENTS À PRIX MODIQUE, IL Y EN AVAIT BEAUCOUP QUI VENAIENT DE QUARTIERS RICHES, ET PUIS, IL Y AVAIT DES GENS COMME MOI – DES GENS ORDINAIRES, C'EST-À-DIRE DE LA CLASSE MOYENNE. ET JE DOIS DIRE QUE CE N'EST PAS LE REVENU, MAIS LA FAMILLE QUI FAISAIT LA DIFFÉRENCE. »

La majorité des parents d'adolescents veulent savoir comment se comporter dans les situations les plus courantes : influence des groupes, sexualité, sensibilisation aux problèmes de la drogue, rendez-vous amoureux et devoirs. Certains parents sont aux prises avec des problèmes plus difficiles à résoudre, entre autres, l'activité criminelle, l'abus d'alcool ou l'usage de drogues, les fugues et la grossesse. Tous les parents ont besoin d'être bien entourés et de vivre dans un milieu accueillant pour les jeunes, qui leur offre des ressources sur place : programmes de formation au rôle de parent, groupes d'entraide et lignes de dépannage. Il leur faut des outils, des conseils et des stratégies sur support papier ou sous forme de vidéo, de présentations par les médias et de communiqués d'intérêt public. Ces ressources qui sont l'apanage des collectivités ayant à cœur le bien-être des enfants et des jeunes doivent être facilement accessibles et stimulantes.

« MES AMIS QUI VENAIENT D'UNE FAMILLE QUI LES ENTOURAIT – QUI AVAIENT QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSAIT À CE QUI SE PASSAIT À L'ÉCOLE ET QUI SAVAIT QUAND LEUR ENFANT AVAIT UN EXAMEN – ÉTAIENT CEUX QUI ARRIVAIENT À RÉUSSIR ET À SAVOIR OÙ ILS S'EN ALLAIENT. »

Les parents doivent être en mesure de pourvoir aux besoins matériels de leurs enfants. Pour ce faire, ils doivent travailler à plein temps. L'emploi à plein temps et la sécurité d'emploi doivent être la norme. Toute autre situation introduit un stress insoutenable qui peut conduire à l'éclatement de la cellule familiale. En particulier pour les parents seuls, un emploi permanent doté des avantages sociaux fait toute la différence entre l'autonomie et les courses au supermarché ou la fréquentation de la banque alimentaire locale. En outre, une politique d'emploi tenant compte des besoins des familles (par exemple, les horaires flexibles, les congés parentaux et les garderies en milieu de travail) réduit le stress des parents qui travaillent. Essayer de concilier la vie professionnelle, les besoins personnels et les responsabilités familiales avec des moyens limités peut entraîner le dysfonctionnement de la famille, aussi une politique d'emploi prenant en considération les besoins des familles peut-elle réduire les coûts sociaux.

« SI TU VOIS QUE TES PARENTS SE DÉMÈNENT ET FONT TOUT LEUR POSSIBLE POUR BIEN T'ÉLEVER ET TE DONNER À MANGER, TU FERAS COMME EUX – TU N'AURAS PAS PEUR DE L'EFFORT DANS TOUT CE QUE TU ENTREPRENDRAS. MAIS SI TU VOIS QUE TES PARENTS S'EN FICHENT, TU NE CONNAÎTRAS JAMAIS LA VALEUR DU TRAVAIL ET DES CHOSES DE MÊME. »

Par dessus tout, les familles ont besoin d'une politique qui assure leur sécurité financière et leur participation à tous les bienfaits de la société. En raison de l'érosion du revenu familial, des compressions dans les transferts et les avantages sociaux aux familles ayant des enfants et des politiques qui ont élargi l'écart entre les riches et les pauvres, les dix dernières années ont été une période désastreuse pour les familles.

Pour améliorer le sort des jeunes de familles défavorisées, il faut mettre en place une politique sociale axée sur les enfants et les jeunes et obtenir des pouvoirs publics qu'ils s'engagent davantage à s'attaquer aux difficultés socio-économiques qui maintiennent les enfants dans la pauvreté. En Grande-Bretagne, par exemple, le gouvernement travailliste actuellement au pouvoir s'efforce de mettre en place un nouvel ordre social et économique visant à promouvoir l'intégration sociale des familles et des enfants. Ce qu'on appelle la « troisième voie » est une approche favorable à l'entreprise et de lutte contre l'exclusion qui « réaffirme le rôle que jouent les pouvoirs publics... pour élargir le cercle des gagnants, réduire les coûts et l'insécurité et préparer les gens en vue du changement » [122].

Le dialogue politique qui s'est amorcé récemment au Canada concernant le financement d'un Plan d'action national pour les enfants, les efforts pour parvenir à un consensus entre Ottawa et les provinces et les discussions sur la répartition des surplus accumulés révèlent une certaine volonté politique de s'attaquer aux besoins des familles et des enfants. Parmi les priorités en matière de dépenses qui ont récemment été cernées, mentionnons les garderies, une stratégie nationale sur le logement et l'augmentation des prestations parentales et des allocations de maternité. C'est ce type de programmes d'aide à la famille qui améliore les perspectives d'avenir des enfants et des jeunes et, en bout de ligne, consolide l'assise de la société canadienne.

Investir dans l'éducation, la clé de la prospérité

On ne saurait sous-estimer l'importance pour les jeunes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Compte tenu de l'importance de ce diplôme de base, les écoles doivent élaborer des programmes d'études efficaces pour prévenir le décrochage et mettre à la disposition des élèves les ressources dont ils ont besoin pour atteindre cet objectif.

Pour apporter un meilleur soutien aux jeunes, il faut que les écoles veillent à ce que les enseignants disposent des ressources et de l'aide nécessaires pour répondre aux besoins de tous les élèves. L'orientation scolaire, des classes adaptées et l'ergothérapie ne sont que quelques-uns des services requis pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins spéciaux et épauler les enseignants qui essaient d'assumer tous les rôles, au détriment du contexte d'apprentissage.

Il faut également que les écoles assurent la sécurité de l'ensemble des élèves en élaborant des stratégies destinées à éliminer l'intimidation et la violence et à promouvoir des relations constructives et axées sur la non-violence. En outre, si l'on veut que l'école puisse aider les jeunes à adopter des comportements sains, elle doit faire en sorte que les programmes d'études répondent aux besoins et s'adaptent à l'évolution des normes sociales. Nombre de jeunes font valoir que les programmes d'hygiène offerts en classe n'ont rien à voir avec la vie réelle, en particulier en ce qui a trait à l'éducation sexuelle. Les programmes d'études sont souvent désuets ou enseignés par un personnel peu motivé ou non qualifié. L'établissement de partenariats avec des organismes communautaires axés sur la santé des jeunes pourrait être une solution pour la prestation des cours de formation dans le domaine de la santé.

On reproche également aux services d'orientation de ne pas répondre aux besoins des jeunes dans un marché du travail de plus en plus exigeant. À l'école secondaire et à l'université, l'orientation professionnelle pourrait bien être l'un des services les plus utiles pour les jeunes. Ces services doivent être adaptés aux besoins, en particulier en ce qui concerne les jeunes ayant un faible niveau d'instruction.

Étant donné qu'un diplôme universitaire deviendra bientôt la norme pour trouver un emploi, l'accès à des études postsecondaires constituera une ressource essentielle pour les jeunes. Il nous faut renverser la tendance qui consiste à ne donner accès à l'éducation qu'aux personnes qui ont les moyens de se l'offrir, ou nous courons le risque de n'avoir qu'une poignée de privilégiés qui se taillent une place dans la société par cette voie.

La plupart des mesures que doivent prendre les écoles pour mieux épauler et protéger les jeunes nécessitent un accroissement des dépenses. On ne saurait, en effet, assurer un meilleur avenir aux jeunes sans investir dans l'éducation. Le Canada doit reconnaître ce que plusieurs autres pays savent déjà, que l'investissement dans l'enseignement public est l'un des moyens les plus sûrs de construire l'économie. L'Irlande, par exemple, est l'un des pays du monde industrialisé qui connaît la croissance économique la plus rapide. Récemment, le gouvernement irlandais a injecté des millions de livres à tous les niveaux du système d'éducation publique dans le but exprès de conserver les jeunes Irlandais hautement qualifiés qui pourront ainsi contribuer à l'économie du pays [123].

Les compressions dans le secteur de l'éducation, au Canada et dans la région de l'Atlantique, ont gravement entravé la capacité des écoles, de tous les niveaux, à répondre à l'évolution des besoins des jeunes du XXIe siècle. En renversant cette tendance et en investissant davantage dans l'éducation, non seulement les pouvoirs publics élargiront les horizons des jeunes, mais ils développeront ainsi le capital humain propre à stimuler la croissance économique. Grâce à des investissements appréciables dans l'éducation, à tous les niveaux, le Canada se donnera les moyens de faire aussi bien que les autres pays, voire de les dépasser sur le plan de l'essor économique et de la productivité.

Les jeunes doivent avoir leur place dans la collectivité

Au cours des dix dernières années, les collectivités de la région de l'Atlantique ont subi les effets de la récession économique et des restrictions budgétaires. Pour nombre d'entre elles, la disparition ou la diminution considérable des ressources a porté atteinte à la cohésion sociale et à la solidarité, au point que les jeunes ont de plus en plus le sentiment qu'ils n'y ont plus leur place. L'imposition de frais d'utilisation pour les services de loisir, l'augmentation des tarifs du transport en commun, le manque d'entretien des équipements de loisir, l'absence d'organismes communautaires, la réduction du personnel, de même que les compressions touchant les programmes et les services de loisirs affaiblissent la vie communautaire. Tous les membres de la collectivité subissent les conséquences de cet état de choses, mais les jeunes qui n'ont pas les moyens de payer pour avoir accès aux loisirs ou aux services sont ceux qui en souffrent le plus.

Les jeunes ont besoin d'avoir des lieux où ils peuvent se rencontrer et des choses à faire. Ils ont besoin de disposer de leur propre espace – d'endroits où ils ne se sentent pas surveillés par les adultes. Ils ont besoin de fréquenter des clubs, des centres récréatifs, des patinoires, des parcs publics, des piscines, des plages, des salles de danse et des terrains de soccer. Ils ont également besoin de services. Ils doivent être entourés de gens auxquels ils peuvent faire confiance lorsqu'ils ne peuvent se confier à leurs parents, à leurs enseignants ou à leurs camarades. Les lignes d'écoute, les haltes-garderie, les cliniques gratuites, les centres de santé, les groupes d'entraide et les refuges pour les jeunes – tous ces services axés sur la jeunesse et à l'écoute de ses besoins – constituent des ressources essentielles dans chaque collectivité. Dans les villes où certains jeunes vivent dans la rue, où plusieurs participent au commerce du sexe et fréquentent le milieu de la drogue, le besoin de ressources communautaires et de services d'approche est encore plus aigu.

Dans nombre de grandes collectivités (villes et métropoles), les établissements et les services de ce genre sont en voie de disparition ou font l'objet de compressions sévères par les municipalités qui manquent d'argent. Dans les collectivités rurales, ces ressources ont toujours été fort rares, mais à l'heure actuelle elles sont devenues pratiquement inexistantes. Néanmoins, il existe des exemples où les ressources communautaires axées sur les jeunes font toute la différence. À Saint John, par exemple, le Teen Resource Centre rattaché au centre de santé communautaire local est dirigé par des jeunes. Le Conseil consultatif du centre, constitué de jeunes, élabore des programmes et anime les activités du centre. Le conseil parraine des conférenciers qui abordent les enjeux qui touchent les jeunes et organise des activités, notamment des expositions d'art dans la rue pour sensibiliser au sida. Les jeunes qui participent au centre travaillent bénévolement dans des établissements communautaires comme des foyers de soins infirmiers, font des collectes de fonds pour des projets spéciaux, forment des partenariats avec d'autres groupes et militent en faveur des jeunes. Dans une perspective d'avenir, si les collectivités du Canada atlantique veulent épauler leurs jeunes, développer chez eux le sentiment d'appartenance, et les conserver, il faut qu'elles leur consacrent des fonds, plutôt que de leur fermer leurs portes. Des exemples constructifs comme ceux du Teen Resource Centre contredisent avec succès les stéréotypes négatifs véhiculés à propos des jeunes et montrent l'intérêt d'investir dans des endroits pour les jeunes.

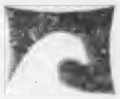

Toutefois, la capacité des collectivités à épauler les jeunes ne dépend pas seulement de l'accessibilité aux ressources. Encourager la participation des jeunes en leur donnant voix au chapitre dans les décisions municipales est une façon de rendre les collectivités plus accueillantes, même en période d'incertitude économique. Les collectivités peuvent développer le sentiment d'appartenance des jeunes en reconnaissant la valeur de leur expérience, et en les encourageant à participer au processus décisionnel. Il faut pour cela leur donner les outils nécessaires et certaines municipalités canadiennes se sont dotées de conseils consultatifs ou de tables rondes composés de jeunes pour recueillir leurs idées. Ces jeunes donnent un coup de pouce à la collectivité en élaborant des projets et des programmes pertinents pour leurs semblables. Dans l'enquête la plus récente sur les municipalités canadiennes parrainée par le Conseil canadien de développement social, 16 des 21 villes participantes ont indiqué qu'elles encourageaient la participation des jeunes au moyen des activités susmentionnées [124].

Lorsque les jeunes participent à la prise de décisions, les collectivités deviennent plus accueillantes à leur égard. En 1999, le Nova Scotia Youth Secretariat a effectué une enquête auprès des organisations provinciales qui s'adressent aux jeunes. Parmi les organisations participantes, on retrouvait des haltes-garderie, des centres de santé pour les jeunes, des clubs, des bibliothèques et des conseils consultatifs scolaires. La majorité d'entre elles étaient en partie ou entièrement dirigées par des jeunes. Elles avaient comme objectif commun d'éliminer les stéréotypes négatifs véhiculés sur les jeunes et de rendre leurs collectivités plus accueillantes pour eux. Dans les collectivités où l'on trouve ce genre d'organisations, ce sont plutôt les qualités des jeunes que l'on fait valoir. Dans une des villes, un commerçant qui s'était pendant longtemps opposé à l'ouverture d'un centre pour jeunes a fait un don généreux à l'organisation un an après son inauguration. Les jeunes qui participent à ces organisations ont le sentiment que c'est pour eux une chance unique que d'avoir des responsabilités de planification et de prise de décision. À leurs yeux, ces expériences contribuent considérablement à leur développement personnel [125].

Il est clair que le fait de donner aux jeunes un rôle autre que symbolique à la table de discussion profite non seulement aux jeunes, mais à la collectivité toute entière.

UNE PLANIFICATION ET UNE POLITIQUE PUBLIQUE FAVORABLES AUX JEUNES

Pour faire en sorte que la politique publique soit conçue dans le but d'améliorer l'avenir des jeunes, les planificateurs et les artisans de la politique doivent d'abord se mettre à l'écoute de ces derniers. Les jeunes sont les experts pour ce qui les concerne. Ils sont créatifs, novateurs et pratiques et ils veulent être entendus. Ils comprennent les principes de la responsabilité financière et les compressions budgétaires et ils sont prêts à travailler à l'élaboration de solutions abordables. Ils ont également un sentiment très vif de ce qu'est la justice et se sentent en partie privés de leurs droits. Ils ne sont pour rien dans le vieillissement de la population, la pauvreté des enfants, la rareté des ressources et le déclin des collectivités rurales. Ils reconnaissent cependant qu'en qualité d'adultes de demain, ils auront la responsabilité de planifier l'avenir.

« JE CROIS QUE SI LE GOUVERNEMENT PORTAIT PLUS D'ATTENTION À CE QUE PENSENT LES ÉLÈVES ET LES JEUNES, ON AURAIT UN MEILLEUR SYSTÈME D'ÉDUCATION. JE CROIS QUE S'ILS ÉCOUTAIENT VRAIMENT CE QUE LES « ENFANTS » – C'EST COMME CELA QU'ON NOUS APPELLE – ONT À DIRE SUR CE QU'ILS AIMERAIENT À L'ÉCOLE – DES CLASSES MOINS CHARGÉES, PAR EXEMPLE – JE CROIS QUE LES ÉLÈVES RÉUSSIRAIENT DAVANTAGE À L'ÉCOLE SECONDAIRE ET IRAIENT À L'UNIVERSITÉ... SI ON FAISAIT VRAIMENT L'EFFORT DE DEMANDER AUX ÉLÈVES CE QU'ILS VEULENT, ON AURAIT UN MEILLEUR SYSTÈME SCOLAIRE, À TOUS POINTS DE VUE. »

Toute solution aux enjeux qui touchent les jeunes d'aujourd'hui et de demain doit passer par la consultation des principaux intéressés et commande leur participation à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des programmes.

ANNEXE 1: PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

TERRE-NEUVE :

Wes Alward
Lindsay Hawco
Tracy Holmes
Michael Luke
Jennifer Manning
Bill Murray
Michael O'Rafferty
Samantha Organ
Ricky Schuler

NOUVEAU-BRUNSWICK :

Allan Buck
Letitia Byrne
Christine Cole
Sabrina Dunphy
Mike Green
Rustie Hardy
Jeff King
Jill Lanteigne
Kate McNeil
Steven Miller
Kristen Roderick

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD :

Amanda Arnold
Glenda Axworthy
Mark Holmes
Chris McBeath
Julie Rhynes
Kelly Wood

NOUVELLE-ÉCOSSE :

Nicole Bemster
Meegan Dowe
Jonathan English
Ryan MacNeil

ANNEXE 2: PYRAMIDES DES ÂGES

Cette figure présente les pyramides des âges et illustre la structure par groupe d'âge de la population du Canada, des régions de l'Atlantique et de chacune des quatre provinces. Les groupes les plus jeunes sont à la base de la pyramide alors que les groupes les plus âgés au sommet. Chaque barre représente un groupe d'âge de cinq années. Les pyramides de 1956, évasées à la base, indiquent l'avènement de la génération du baby-boom de l'après-guerre. À mesure que ce groupe vieillit, se déplaçant vers le haut de la pyramide, son importance par rapport aux autres groupes d'âge de la population apparaît clairement dans les pyramides où les mi-sections sont bombées. Au fil du temps, la base de la pyramide rétrécit et reflète le phénomène de l'effondrement de la natalité.

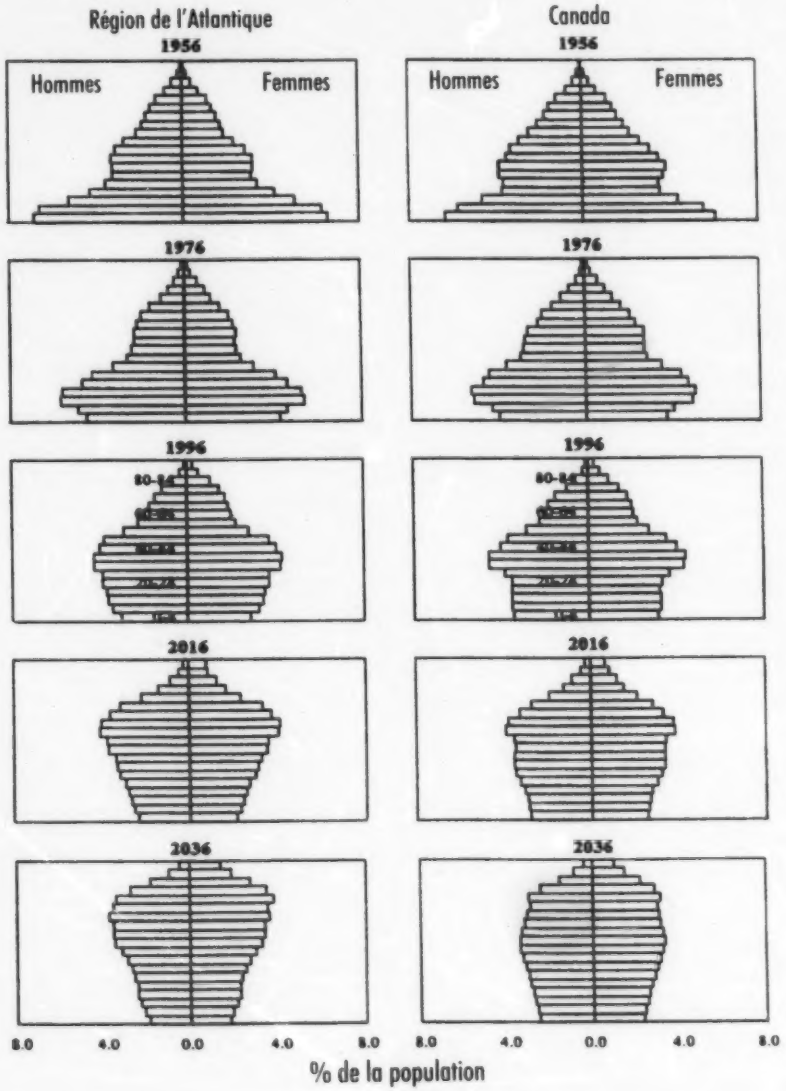

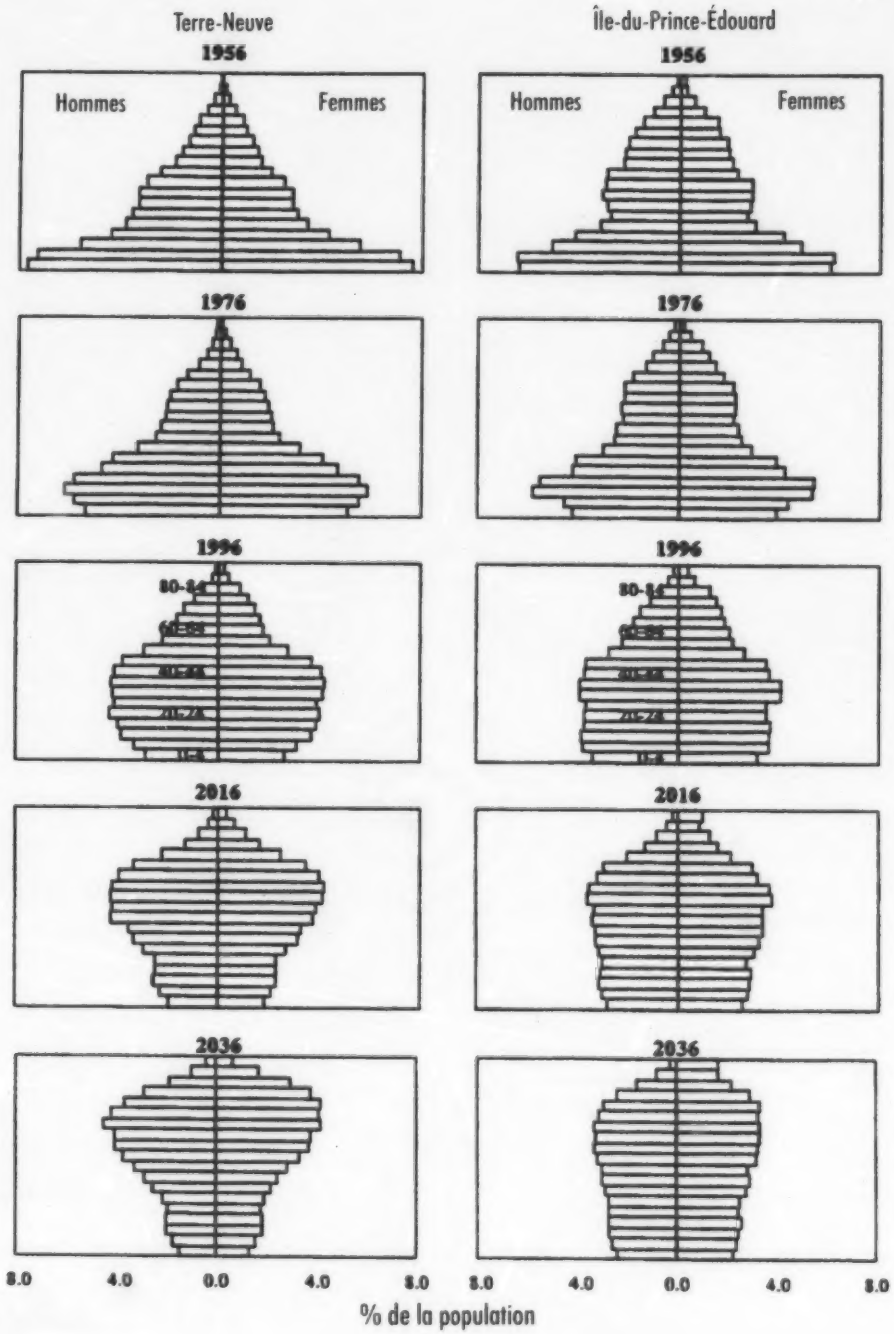
Terre-Neuve
Île-du-Prince-Édouard
1956
1976
1996
2016
2036
Hommes
Femmes
80-84
8.0
4.0
0.0
4.0
8.0
% de la population

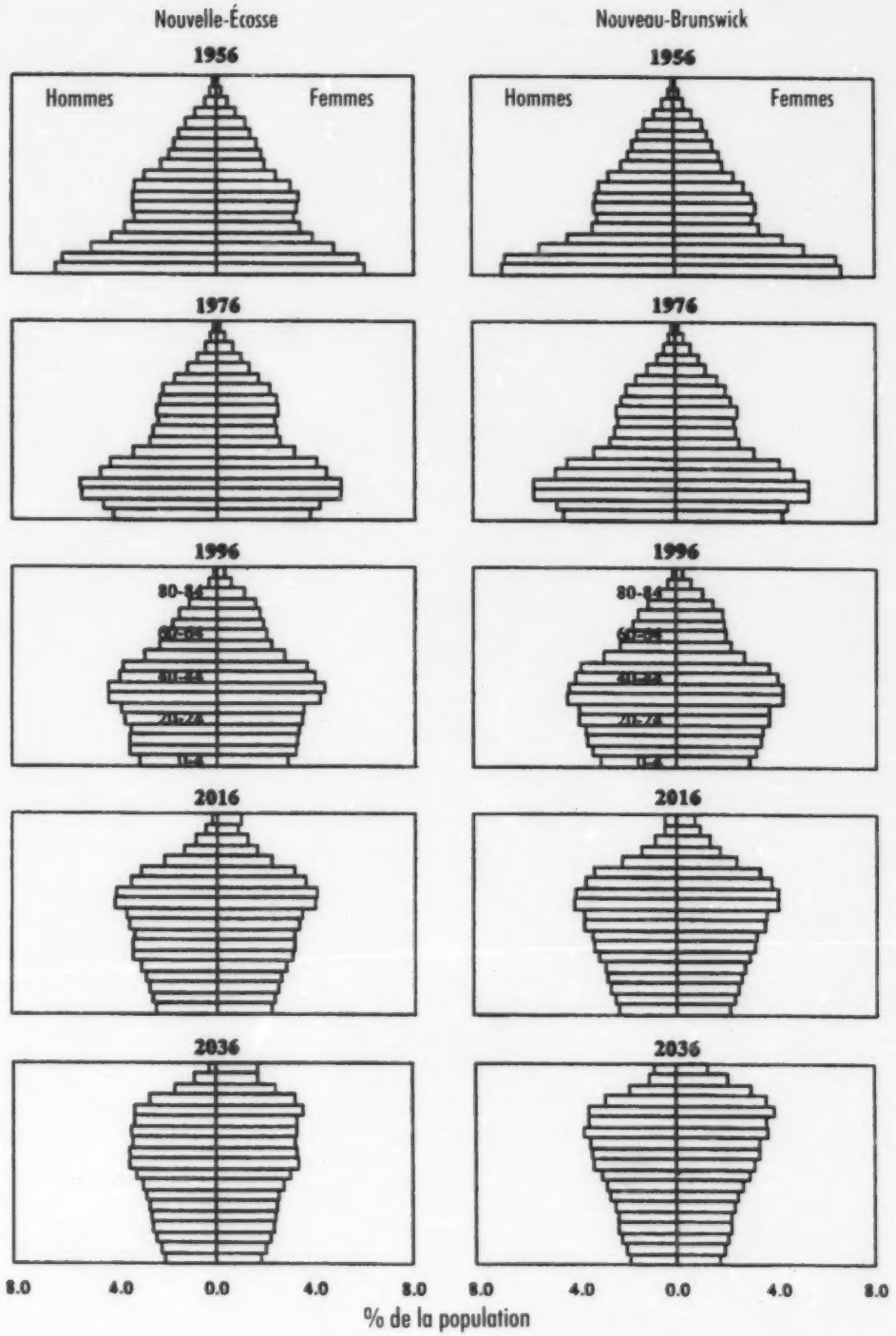
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
1956
Hommes
Femmes
1976
1996
80-84
2016
2036
8.0
4.0
0.0
4.0
8.0
% de la population

BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne pour la santé mentale, Terre-Neuve et Labrador. *Qu'arrive-t-il à la jeunesse? L'impact du changement économique sur les jeunes à Terre-Neuve et au Labrador*, rapport préparé pour Santé Canada, 1998.

Bollman, R.D. et B. Biggs. *Rural and small town Canada: An overview*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992.

Boyd, M. et D. Morris. « The crowded nest: Young adults at home », *Tendances sociales*, 52 (été 1999), p. 2-3.

Campbell, J.M. *Santé sexuelle et génésique dans les provinces de l'Atlantique : analyse de la conjoncture*, rapport préparé pour la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, Halifax, Santé Canada, 1999.

Chui, T. « Canada's population. Charting into the 21st century », *Tendances sociales*, 42 (automne 1996), p. 3-7.

« Classroom numbers down for third year », *The Halifax Mail-Star*, 7 décembre 1999.

Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population. *Stratégies d'amélioration de la santé de la population : Investir dans la santé de la population*, préparé pour la réunion des ministres de la Santé, septembre 1994, Ottawa, Santé Canada, 1994.

Comité de recherche stratégique. *Croissance, développement humain et cohésion sociale*, rapport provisoire, Ottawa, Bureau du Conseil privé, 1996.

Conseil canadien de développement social. *Family poverty rate, Canada and the provinces, 1980-1995*, preparé pour le Centre de statistiques internationales, Ottawa, 1999. (http://www.ccsd.ca/pcc97hlf.htm)

———. *Le progrès des enfants au Canada, 1997*, Ottawa, 1997.

———. *Le progrès des enfants au Canada, 1998, Accent sur les jeunes*, Ottawa, 1999.

———. *Thinking ahead. Trends affecting public education in the future*, Ottawa, 1999.

———. *Les adolescents dans la main-d'œuvre au Canada : Un rapport de recherche*, Ottawa, 1999.

Conseil économique des provinces de l'Atlantique. *Atlantic Canada in the 21st century: IT and the knowledge economy in Atlantic Canada*, Halifax, 1999.

———. « The dual nature of labour market adjustments in Atlantic Canada: The implications for skills development strategies », *Atlantic Report*, 31(2), été 1999, p. 1-7.

Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté (1996)*, Ottawa, 1998.

Conseil national de prévention du crime. *Prévenir le crime en investissant dans les familles*, 1999. (http://www.crime-prevention.org/francais/publications/children/family2/index.html)

———. *La résistance chez les jeunes enfants*. 1999. (http://www.crime-prevention.org/francais/publications/children/resil_f.htm)

Cranswick, K. « Canada's caregivers », *Tendances sociales*, 47 (hiver 1997), p. 2-6.

Denton, F.T. et B.G. Spencer. *Population aging and its economic costs: A survey of the issues and evidence*, SEDAP Research Paper No. 1, Hamilton, McMaster University Program for Research on Social and Economic Dimensions of an Aging Population, 1999.

Denton, F.T., C.H. Feaver et B.G. Spencer. *Models of the economic demographic system, demographic component*, P-MEDS. Logiciel qui donne les prévisions sur la population et la population active du Canada, des provinces et des territoires. P-MEDS, Hamilton, Program for Quantitative Studies in Economics and Population, McMaster University, 1997.

———. *Population change in Atlantic Canada: Looking at the past, thinking about the future*, Halifax, Atlantic Institute for Market Studies, 1998.

Edwards, N. « Population health: Determinants and interventions », *La revue canadienne de santé publique*, 90(1), 1999, p. 10-12.

« Family tops with youth, UNICEF vote shows », *The Halifax Mail-Star*, 20 novembre 1999.

Finnie, R. « Differences in earnings inequality by province, 1982-94 », *Canadian Economic Observer*, Ottawa, Statistique Canada, février 1998.

Foot, D.K. et D. Stoffman. *Boom, bust and echo: Profiting from the demographic shift in the new millennium*, Toronto, McFarlane, Walter and Ross, 1996.

« Foster kids forgotten: advocates », *The Halifax Mail-Star*, 20 novembre 1999.

Guppy, N. et S. Davies. *Education in Canada: Recent trends and future challenges*, Ottawa, Statistique Canada, 1998 (n° au cat. : CS96-321-MPE).

Justus, M. et M. McCracken. « Securing the future of Canadian youth: A review of the landscape », *Monthly Economic Review*, XVI(6), 1997. (http://www.informetrica.com/prodserv/mer/mr1606m.htm)

Lilley, S. et J.M. Campbell. Les sables vivants : *Le profil du Canada atlantique en transition. Tendances économiques et démographiques et leurs effets sur les aînés*, rapport préparé pour la Direction de la promotion et des programmes de la santé, Santé Canada, Halifax, 1999.

Mangham, C., G. Reid et M. Stewart. « Resilience in families: Challenges for health promotion », *La revue canadienne de santé publique*, novembre-décembre 1996.

McAleese, M. Discours du président McAleese lors de la remise de diplômes accordés à titre honorifique à la St. Mary's University, Halifax, 9 octobre 1998.

McCreary Centre Society. *Healthy connections: Listening to B.C. youth*, Burnaby, 1999.

O'Loughlin, J. *American Journal of Public Health*, 1999.

Organisation panaméricaine de la santé. *Plan of action on health and development of adolescents and youth in the Americas, 1998-2001*, Washington, D.C., 1998.

« Pollution emissions rise for the first time since 1993 », *The Globe and Mail*, 8 décembre 1999.

Poulin, C., L. VanTil, B. Wilbur, B. Clarke, C.C. MacDonald, A. Barcelo et L. Lethbridge. « Alcohol and other drug use among adolescent students in the Atlantic provinces », *La revue canadienne de santé publique*, 90(1), 1999, p. 27-29.

« Quality daycare pays off, study says », *The Globe and Mail*, 22 octobre 1999.

« Research points to shortage of 20,000 teachers », *The Halifax Mail-Star*, 30 octobre 1999.

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. *L'avenir du monde du travail au Canada : rapport de synthèse*, 1997. (http://www.rcrpp.ca/rcrpp.html)

———. *Youth employment and education trends in the 1980s and 1990s*, document de travail, 1997. (http://www.rcrpp.ca/rcrpp.html)

Réseau de promotion de la santé communautaire atlantique. *La pauvreté chez les enfants du Canada atlantique : un document de travail*, rapport préparé pour Santé Canada, 1998.

Ross, D.P. et P. Roberts. *Le bien-être de l'enfant familial : Un nouveau regard au débat sur la pauvreté*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1999.

Santé Canada. *Pour une population en meilleure santé : une action concrète*, document de travail préparé pour la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, Santé Canada, Ottawa, 1999.

———. *Pour une compréhension commune : une clarification des concepts clés de la santé de la population - Document de travail*, Ottawa, 1996.

———. *La santé des jeunes : tendances au Canada*, Ottawa, 1999.

Statistique Canada. « L'informatique dans les écoles », *Le Quotidien*, 12 octobre 1999. (http://www.statcan.ca/Daily/Francais/991012/q991012a.htm)

———. *Utilisation de l'ordinateur et de l'Internet par les membres des ménages ruraux*, documents de travail de l'agriculture, 1999 (n° au cat. : 21-601-MIF99040).

———. *Le secondaire : est suffisant? Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants*, 1995, Ottawa, 1998 (n° au cat. : 81-585-XPF).

———. « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : Transition à l'adolescence », *Le Quotidien*, 6 juillet 1999. (http://www.statcan.ca/Daily/Francais/990706/q990706a.htm)

———. *Tendances sociales au Canada*, Ottawa, 1999 (n° au cat. : 10H0052).

———. « La dette de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants », *Revue trimestrielle de l'éducation*, 5 (4), 1999 (n° au cat. : 81-003).

« Teens recruited to stem Cape Breton's brain drain », *The Halifax Daily News*, 22 octobre 1999.

« The kids are more than all right; they're altruistic », *The Globe and Mail*, 19 novembre 1999.

« Third way a challenging route to social equality », *The Halifax Mail-Star*, 17 décembre 1999.

Wall, E. *Healthy rural communities, values and agroecosystem health*, document de travail no 4 d'Agroecosystem Health, Guelph, Ontario, University of Guelph, 1994.

Willms, D. et R. Chao. *Vulnerable children*, à l'impression.

Yalnitzen, A. *The growing gap: A report on growing inequality between the rich and poor in Canada*, Toronto, Centre for Social Justice, 1998.

NOTES

1. S. Lilley et J.M. Campbell, 1999.
2. Santé Canada, *Pour une compréhension commune : une clarifications des concepts clés de la santé de la population*, 1996 .
3. Santé Canada , 1999. *Pour une population en meilleure santé : une action concrète*, 1999.
4. N. Edwards, 1999.
5. Organisation panaméricaine de la santé, 1999.
6. Conseil national de prévention du crime, *Resiliency in young children*, 1999.
7. McCreary Centre Society, 1999.
8. D.P. Ross et P. Roberts, 1999.
9. F.T. Denton, C. Feaver et B.G. Spencer, 1998.
10. **Annexe 2** présente les pyramides des âges et illustre la structure par groupe d'âge de la population du Canada, des régions de l'Atlantique et de chacune des quatre provinces. Les groupes les plus jeunes sont à la base de la pyramide alors que les groupes les plus âgés au sommet. Chaque barre représente un groupe d'âge de cinq années. Les pyramides de 1956, évasées à la base, indiquent l'avènement de la génération du baby-boom de l'après-guerre. À mesure que ce groupe vieillit, se déplaçant vers le haut de la pyramide, son importance par rapport aux autres groupes d'âge de la population apparaît clairement dans les pyramides où les mi-sections sont bombées. Au fil du temps, la base de la pyramide rétrécit et reflète le phénomène de l'effondrement de la natalité.
11. La *migration nette* est la différence entre le nombre de migrants arrivant dans une région (une province, par exemple) et le nombre de migrants quittant cette province.
12. Dans ce nouveau paradigme économique, les nouvelles idées et les innovations sont les principales forces de l'économie. Les industries génératrices de connaissances, par exemple, l'informatique avec les ordinateurs, le matériel de traitement des données et les logiciels, ainsi que les télécommunications de pointe et les services, sont particulièrement importantes pour diffuser ces technologies. De même, les secteurs qui participent à la transformation des données (par exemple, la publicité, les études de marché, la consultation pharmaceutique ou chimique et la consultation de gestion) bénéficient d'un avantage concurrentiel fondé sur leur aptitude à innover et à vendre leurs idées et leurs innovations.
13. Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Atlantic Canada in the 21st century : IT and the knowledge economy in Atlantic Canada*, 1999.
14. Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Atlantic Report*, 1999.
15. Idem.
16. Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Atlantic Canada in the 21st century : IT and the knowledge economy in Atlantic Canada*, op. cit.
17. S. Lilley et J.M. Campbell, op. cit.
18. Comité de recherche stratégique, 1996.
19. Rapports sur la santé, 1999.

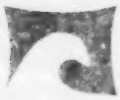

20. Réseaux canadiens de recherche en politique publique, *L'avenir du monde du travail au Canada, rapport de synthèse*, 1999.
21. M. Justus et M. McCracken, 1997.
22. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, 1999.
23. Idem
24. Idem
25. Conseil canadien de développement social, *Les adolescents dans la main-d'œuvre au Canada : Un rapport de recherche*, 1999.
26. Les taux de participation de la main-d'œuvre comprennent les personnes à la recherche d'emploi de même que celles qui ont un emploi.
27. M. Justus et M. McCracken, op. cit.
28. Idem
29. T. Chui, 1996.
30. F.T. Denton, C.H. Feaver et B.G. Spencer, 1998.
31. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, op. cit.
32. Comité de recherche stratégique, op. cit.
33. A. Yalnitzen, 1998.
34. Conseil canadien de développement social, 1998.
35. D.P. Ross et P. Roberts, op. cit.
36. Conseil canadien de développement social, 1997.
37. Conseil national du bien-être social, 1998.
38. Conseil canadien de développement social, *Family poverty rate, Canada and the provinces, 1980-1995*, 1999.
39. Idem
40. Idem
41. Conseil national du bien-être social, op.cit.
42. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, op. cit.
43. Conseil canadien de développement social, 1998, op. cit.
44. Statistique Canada, *Tendances sociales au Canada*, 1999.
45. Comité de recherche stratégique, op. cit.
46. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, op. cit.
47. Statistique Canada, *Tendances sociales au Canada*, op. cit.
48. Idem
49. Statistique Canada, « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes », 1996.
50. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, op. cit.
51. Idem
52. Conseil économique des provinces de l'Atlantique, *Atlantic Report*, op. cit.
53. R.D. Bollman et B. Biggs, 1992.

54. Comité de recherche stratégique, op. cit.
55. E. Wall, 1994.
56. *The Globe and Mail*, 24 novembre 1999.
57. Statistique Canada, *Tendances sociales au Canada*, op. cit.
58. Statistique Canada, *Utilisation de l'ordinateur et de l'Internet par les membres des ménages ruraux*, 1999.
59. Statistique Canada, *L'informatique dans les écoles*, 1999.
60. Conseil canadien de développement social, *Thinking ahead. Trends affecting public education in the future*, 1999.
61. « Pollution emissions rise for the first time since 1993 », *The Globe and Mail*, 8 décembre 1999.
62. F.T. Denton et B.G. Spencer, 1999.
63. Conseil canadien de développement social, *Thinking ahead. Trends affecting public education in the future*, op. cit.
64. « Research points to shortage of 20,000 teachers », *The Halifax Mail-Star*, 30 octobre 1999.
65. N. Guppy et S. Davies, 1998.
66. Conseil économique des provinces de l'Atlantique, Mike Holden, communication personnelle.
67. N. Guppy et S. Davies, op. cit.
68. Idem
69. Statistique Canada, *Tendances sociales au Canada*, op. cit.
70. Conseil canadien de développement social, *Thinking ahead. Trends affecting public education in the future*, op. cit.
71. McCreary Centre Society, op. cit.
72. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.
73. Santé Canada, *Répertoire de ressources à l'intention des parents d'adolescents*, 1999.
74. « Family tops with youth, UNICEF vote shows », *The Halifax Mail-Star*, 20 novembre 1999.
75. C. Mangham, G. Reid et M. Stewart, 1996.
76. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.
77. Conseil national de prévention du crime, *Prévenir le crime en investissant dans les familles*, 1999.
78. Conseil canadien de développement social, *Income and child well-being*, 1999.
79. D. Willms et R. Chao, *Vulnerable Children*, à l'impression.
80. « Foster kids forgotten: advocates », *The Halifax Mail-Star*, 20 novembre 1999.
81. Statistique Canada, « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes », 1996.
82. « Quality daycare pays off, study says », *The Globe and Mail*, 22 octobre 1999.
83. D.P. Ross et P. Roberts, 1999.
84. Conseil canadien de développement social, 1997.
85. Conseil canadien de développement social,1998.
86. Association canadienne pour la santé mentale, Terre-Neuve et Labrador, 1998.
87. Conseil canadien de développement social, 1998.
88. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.

89. Idem
90. McCreary Centre Society, 1999.
91. O'Loughlin, 1999.
92. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999
93. Conseil canadien de développement social, *Les adolescents dans la main-d'œuvre au Canada : Un rapport de recherche*, 1999.
94. Idem
95. Idem
96. Conseil canadien de développement social, 1998
97. Statistique Canada, « La dette de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants », 1999.
98. Conseil canadien de développement social, 1997
99. Statistique Canada, *Le secondaire : est suffisant? Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants*, 1995.
100. Conseil canadien de développement social, 1998.
101. Idem
102. « The kids are more than all right; they're altruistic », *The Globe and Mail*, 19 novembre 1999.
103. D.P. Ross et P. Roberts, 1999.
104. Conseil canadien de développement social, *Le progrès des enfants au Canada*, 1998.
105. Idem
106. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, 1999.
107. « Pollution emissions rise for the first time since 1993 », *The Globe and Mail*, 8 décembre 1999.
108. Association canadienne pour la santé mentale, Terre-Neuve et Labrador, 1998.
109. Conseil national de prévention du crime, *Prévenir le crime en investissant dans les familles*, 1999.
110. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.
111. Conseil canadien de développement social, 1998.
112. Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, 1999.
113. Idem
114. Idem
115. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.
116. C. Poulin et al, 1999.
117. J.M. Campbell, 1999.
118. Conseil canadien de développement social, 1998.
119. Idem
120. C. Poulin et al., op. cit.
121. Santé Canada, *La santé des jeunes : tendances au Canada*, 1999.
122. « Third way a challenging route to social equality », *The Halifax Mail-Star*, 17 décembre 1999.

123. M. McAleese, discours prononcé lors de la remise de diplômes accordés à titre honorifique à la St. Mary's University, 1998.
124. Conseil canadien de développement social, 1998
125. Nova Scotia Youth Secretariat, Kara McNeil, communication personnelle.